

MEURTRE AU TÉLEMLY (ALGER)

UNE MÈRE ET SA FILLE ASSASSINÉES



Page 3

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
ET RETARD DE DÉLIVRANCE

LA BUREAUCRATIE, ÇA N'EN FINIT PAS

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2306 - Mercredi 15 octobre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

QUALIFICATION CAN 2015, ALGÉRIE-MALAWI
AUJOURD'HUI À 20H30

LES VERTS À UN PAS DU BONHEUR



Page 17

RETOUR DES TENSIONS À GHARDAIA SUR FOND DE GRÈVE DE LA POLICE

A QUI PROFITE LE DÉSORDRE ?

Page 3

- Plus d'une centaine de policiers d'intervention marchent à Alger.
- L'opposition charge le pouvoir



D.R



18 ANS APRÈS L'ASSASSINAT DES MOINES DE TIBHIRINE
**LE JUGE FRANÇAIS TRÉVIDIC
SUR LES LIEUX**

Page 4

BEKKAT BERKANI, PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES MÉDECINS
**"LA PRÉVENTION EST
L'AFFAIRE DE TOUS !"**

Page 5

AU 1^{ER} SEMESTRE 2014

BAISSE DE LA FISCALITÉ PÉTROLIÈRE

Page 5



280
cas d'envenimations
scorpionniques enreg-
istrés à Bordj-Bou-
Arréridj.

1.000
demandes d'aide à l'habi-
tat formulées dans la
commune de Tachta
à Ain Defla.

460
familles relogées à El-
Affroun dans le cadre de la
résorption de l'habitat
précaire.

Poursuite des relogements à Alger

Plus de 1.000 familles, habitant dans des conditions précaires dans plusieurs quartiers d'Alger, ont été relogées dans des logements neufs, hier, en début de soirée dans les communes de Birtouta et les Eucalyptus. Cette opération de relogement concerne 1.106 familles issues notamment des communes d'El Madania, Chéraga, Alger-Centre, Bab-El-Oued, Bouzaréah et Birtouta, précise la même source selon laquelle cette opération devrait débiter vers 20 h. Les familles concernées par cette opération seront relogées au niveau de deux sites à Sidi M'hamed, dans la commune de Birtouta et dans deux autres sites (440-logements à R'madnia et 928-logements à Dalia) dans la commune des Eucalyptus. La dernière opération de relogement de familles habitant des logements menaçant ruine ou dans les bidonvilles érigés dans la ceinture urbaine de la capitale, a été effectuée le 29 septembre dernier. Entamées en juin dernier, ces opérations de relogement visent, selon les autorités locales, autant l'éradication progressive des bidonvilles que de reloger dans des appartements neufs des familles résidant dans des immeubles menaçant ruine. Les autorités locales prévoient de récupérer les assiettes foncières de ces sites pour y implanter de nou-



veaux projets socio-économiques et culturels. Mais le séisme du 1er août dernier à Alger, a plus ou moins perturbé le calendrier et la consistance de ce programme de relogement et d'éradication de l'habitat précaire, doté de plus de 84.000 logements. Actuellement, 25.000 logements neufs déjà réalisés et réceptionnés sont en cours de distribution, alors que 11.000 autres logements doivent être réceptionnés avant fin 2014.

Démantèlement d'un réseau de faussaires de billets de banque à Maghnia



La brigade de recherche et d'investigation relevant de la sûreté de daïra de Maghnia a démantelé,

dernièrement, un réseau de faussaires de billets de banque composé d'algériens et d'étrangers, ainsi que la saisie de 3.547 faux billets de 2.000 DA, a-t-on appris, lundi, de la sûreté de wilaya. Les éléments de la police ont découvert, vendredi dernier au lieu-dit El Hamri, dans la périphérie de Tlemcen, un entrepôt souterrain utilisé comme atelier pour falsifier la monnaie. De faux billets, du matériel pour falsification et des produits chimiques comme le mercure rouge ont été trouvés dans une armoire en fer dans cette cache, a-t-on indiqué à la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette opération a permis d'arrêter deux éléments principaux du réseau (un Algérien et un Malien) et la recherche est en cours pour mettre la main sur le restant des éléments de nationalité marocaine et espagnole.

Urgences de cardiologie hôpital Maouche : ça tourne au ralenti

Les malades qui arrivent pour une urgence de problèmes cardiaques doivent prendre leur mal en patience. Chacun est censé attendre son tour mais aucun préposé pour encadrer les malades. Il était environ 14h30 quand des patients qui se sont présentés au comptoir de la réception, une jeune dame bien gentille du reste s'est contentée de nous demander de nous asseoir et d'attendre notre tour puis elle s'est volatilisée laissant les malades en plan. Une servante de salle a fait sortir les patients dehors pour qu'elle puisse passer un coup de serpillère dans la salle d'attente. Après quoi les gens sont retournés s'asseoir en attendant que quelqu'un daigne parler à ceux dont les cas semblaient sérieux. Entre temps, les aiguilles de la montre tournaient et indiquaient 16 heures. Plus d'une heure et demi d'attente cela fait un peu beaucoup. Des internes allaient et venaient sans jeter un regard dans la salle d'attente. D'un pas décidé une parente d'une malade est allée s'enquérir visiblement trois cas difficiles



étaient entre leur mains la montre indiquait 16 h 30. Le reproche n'est pas fait aux médecins mais plutôt aux manques de structures de consultations qui sont en nombre insuffisant. Dommage pour un hôpital que l'on dit spécialisé !

La femme la plus fertile au monde serait une Russe ayant vécu au XVIII^e siècle

La première femme de Feodor Vassilyev (né en 1707), un paysan russe de la province de Shuya, gagne, donc, le titre de mère la plus prolifique de toute l'histoire humaine, ex-aequo avec l'Autrichienne madame Bernard Scheinberg. En 27 accouchements, elle aurait donné naissance 16 fois à des jumeaux, 13 fois à des triplés et 4 fois à des quadruplés.

Si l'histoire semble improbable, de nombreuses sources la confirment. Le 27 février 1782, le cas a été rapporté à Moscou par le monastère de Nikolskiy, qui avait enregistré chacune des naissances. Seuls deux des enfants nés entre 1725 et 1765 sont morts-nés.

En 1783, The Gentleman's Magazine raconte : "Selon une lettre originale datée d'août 1782, O. S. Feodor Wassiliev, un paysan de 75 ans, supposément en vie et en parfaite santé, a eu :

Par sa première femme
 $4 \times 4 = 16/7 \times 3 = 21/16 \times 2 = 32$
27 accouchements, 69 enfants

Par sa seconde femme :
 $6 \times 2 = 12/2 \times 3 = 6$

8 accouchements, 18 enfants. "En tout, 35 naissances, 87 enfants, dont 84 vivent encore et seulement trois entérés". En 1984, dans le Saint Petersburg Panorama, l'auteur écrit : "Le 27 février 1782, la liste du monastère Nikolskiy est arrivée à Moscou contenant l'information qu'un paysan du district de Shuya, Feodor Vassilyev, marié deux fois, eut 87 enfants. En 27 accouchements, sa première femme a 16 fois donné naissance à des jumeaux, treize fois à des triplés et quatre fois à des quadruplés. Sa seconde femme a accouché huit fois, elle a donné naissance six fois à des jumeaux et deux fois à des triplés." Plus tard, l'Autrichienne madame Bernard Scheinberg aurait également donné naissance à 69 enfants. Là encore, l'histoire ne peut être prouvée.

La Nasa offre un ticket pour Mars

Préparez-vous à embarquer pour Mars. Enfin presque. Vous pensiez pouvoir planter un drapeau sur la planète Rouge ? Vous ne serez en réalité pas exactement les nouveaux Armstrong et Aldrin, mais ça s'en approche... Dans un effort pour intéresser le grand public à son programme d'exploration de l'espace, la Nasa vous propose d'envoyer votre nom grâce à une puce électronique, qui collectera le nom de tous les gens qui se sont inscrits.

Cette puce sera à bord du vaisseau Orion, dont la première mission est prévue le 4 décembre. Il s'agit dans un premier temps d'un vol d'essai, au cours d'une mission de 4h en orbite autour de la terre. C'est déjà un voyage assez excitant, mais la Nasa voit plus grand, souligne le site cnet.com. Le vaisseau est conçu pour accueillir des astronautes vers des longues missions pour visiter des astéroïdes, et à terme, Mars. "En signant maintenant pour envoyer votre nom dans l'espace grâce à Orion, vous signez à terme pour envoyer votre nom sur Mars", s'émervaille cnet.com.

D
I
X
I
T



Tayeb Louh

"L'exécution de la procédure rogatoire et l'application des procédures seront effectuées par le juge algérien en charge de l'affaire. Il s'agit de souveraineté nationale, c'est également les usages internationaux. La même affaire était aussi instruite en Algérie par le pôle pénal d'Alger spécialisé dans les affaires de terrorisme et de criminalité."

RETOUR DES TENSIONS À GHARDAIA SUR FOND DE GRÈVE DE LA POLICE

A qui profite le désordre ?

Affrontements entre policiers et manifestants. Affrontements intercommunautaires. La vallée du M'Zab sombre dans le chaos. La situation qui dérape risque de devenir incontrôlable.

PAR SADEK BELHOCINE

La nuit de lundi à mardi a été houleuse à Ghardaïa-Ville et Berriane où des dizaines de blessés ont été admis dans les différentes structures sanitaires de la vallée. Retour des violences intercommunautaires sur fond de mouvements de protestation de la police. Les policiers en colère ont maintenu leur sit-in de protestation devant le siège de la sûreté de wilaya, non loin du quartier chaud de Hadj-Messaoud en proie à de violentes échauffourées la nuit durant. Des pourparlers, menés durant la nuit entre les émissaires du Directeur de la Sûreté nationale et les protestataires, n'ont pas donné de résultats, tandis que Ghardaïa et Berriane ont, une nouvelle fois, renoué avec les nuits sanglantes. « Des bandes d'émeutiers encagoulés surgissant de toutes parts, profitant de l'absence des éléments des URS, s'attaquent à des familles au sein même de leurs domiciles. Administrations, établissements scolaires, banques, bureaux de poste, toutes les portes sont closes dans un climat électrique » rapportent les correspondants de presse. A Bellaadiss un polyclinique a été incendiée tandis que la route de Daïa-Bendahoua, traversée par le quartier d'El-Ghaba à concentration mozabite, reste fermée aux Arabes. Les habitants de Daïa ne peuvent ni sortir ni rentrer. A Hadj-Messaoud et Bensmara, en plein centre-ville de Ghardaïa, deux maisons ont été incendiées. Les affrontements entre émeutiers et forces de l'ordre ont duré toute la nuit pour s'estomper un peu à la levée du jour dans une ville en plein chaos et où tous les commerces ont baissé les rideaux. Lundi, deux jeunes ont été mortellement blessés et une dizaine d'agents de la police et de la Protection civile ont été légèrement blessés, suite à des échauffourées sporadiques entre groupes de jeunes, selon l'APS qui cite une source médicale à l'hôpital de Ghardaïa. Un notable et élu local a indiqué, d'après la même source, «



Reprise des heurts intercommunautaires aggravés par un malaise au sein de la Police.

des groupes de jeunes ont commencé à se lancer des pierres, des cocktails Molotov et des pneus enflammés, avant que la situation ne se dégrade davantage, créant un climat d'insécurité sur le tronçon incontournable de la RN 1 traversant la ville de Berriane ». Le trafic routier a été momentanément interrompu avant que les forces de la Gendarmerie nationale, déployées sur les lieux, ne rétablissent la circulation. « Ces incidents, qui ont éclaté dimanche entre groupes de jeunes, ont été marqués par des actes de vandalisme et l'incendie d'une dizaine de locaux commerciaux, ainsi que d'une résidence de la commune », selon le même élu. Hier, en début d'après-midi, les policiers grévistes poursuivaient toujours leurs actions de protestation et ont refusé de prendre langue avec le général-major Abdelghani Hamel, qui se trouve sur les lieux pour s'enquérir des préoccupations des policiers protestataires. Ces derniers exigent la venue du Premier ministre pour, disent-ils, « engager le gouvernement dans une vraie solution aux problèmes

socioprofessionnel des unités d'intervention rapide de la police prises en otage entre une administration qui les méprise et des émeutiers qui les prennent pour des cibles faciles ». Abdelmalek Sellal aurait pris la décision d'envoyer sur place le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, qui était attendu en début d'après-midi d'hier dans la wilaya de Ghardaïa, selon une source gouvernementale rapportée sur un site électronique.

« Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a décidé de dépêcher Tayeb Belaïz dans la wilaya en vue de s'enquérir de près de la situation sur le terrain », précise cette source. La décision a été prise ce matin « après la dégradation de la situation ces dernières 48 heures et le décès de deux personnes », est-il indiqué. Sur place, « Belaïz rencontrera les autorités locales, les notables, mais aussi il écouterait les doléances des policiers », ajoute la même source. Le ministre réussira-t-il alors que le Premier ministre s'est rendu plusieurs fois accompagné d'une armada de ministres de son gouvernement sans pour autant que la situation redevienne « normale » ? Pire, la situation s'est aggravée. Les heurts intercommunautaires ont repris. Les éléments de la police sont en grève ! Ils ne veulent plus être tirés comme des lapins par des émeutiers sans foi ni loi. Tayeb Belaïz aura fort à faire pour résoudre cette quadrature du cercle. Le temps lui est compté avant que la situation ne parvienne à un point de non retour. Aux dernières nouvelles et à l'heure où nous mettons sous presse, certaines unités, cantonnées à El Hamiz, sont à leur tour sorties dans la rue pour crier leur ras-le-bol. Les éléments de ces unités sont, pour la plupart, originaires de l'intérieur du pays et n'ont pas bénéficié depuis plusieurs mois de repos.

S. B.

Plus d'une centaine de policiers d'intervention marchent à Alger

Plus d'une centaine de policiers d'intervention ont organisé mardi après-midi une marche pacifique et silencieuse à Alger sans scander le moindre mot d'ordre ou slogan. La marche est organisée au niveau de l'avenue de l'ALN et les policiers se dirigent dans leur procession vers le centre-ville d'Alger. La manifestation a provoqué un embouteillage. L'autoroute est carrément bloquée dans les deux sens. Contacté par l'APS, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, directeur de la communication à la DGSN, a expliqué qu'il s'agit de deux unités d'intervention programmées pour se déployer dans la wilaya de Ghardaïa en remplacement des unités affectées actuellement sur place. A travers cette marche, les policiers « entendent apporter leur solidarité et leur soutien à leurs collègues de Ghardaïa, afin que cesse les agressions contre les forces de l'ordre dans cette wilaya qui connaît des émeutes récurrentes », a-t-il précisé.

APS

EVENEMENTS DE GHARDAÏA

L'opposition charge le pouvoir

PAR KAMAL HAMED

Les récents événements de Ghardaïa, comme attendu d'ailleurs, ont permis aux partis d'opposition de charger de nouveau le pouvoir et son échec dans la gestion de cette crise qui secoue la vallée du M'zab depuis plus d'une année maintenant. L'opposition, toutes tendances confondues, accuse le pouvoir d'avoir failli puisqu'il n'est pas parvenu à mettre fin aux heurts qui opposent les deux communautés mozabite et chaambi. « Les développements tragiques que vient de vivre cette partie précieuse de notre Nation ne sont que la manifestation d'une crise profonde à laquelle une gouvernance mal inspirée, désinvolte et irresponsable n'a pas su ou n'a pas pu apporter une solution à la mesure de son ampleur et de sa complexité » note d'emblée l'ancien chef de gouvernement, Ali Benflis, dans un communiqué rendu public hier. Le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 17 avril dernier considère que ces

événements constituent, incontestablement, « une tragédie ». Pour Ali Benflis la faute incombe au pouvoir qui doit assumer l'entière responsabilité de cette préoccupante situation. Ce d'autant, qu'avant-hier, les policiers chargés d'assurer l'ordre public dans la vallée du M'zab ont fait montre de leur colère en organisant une marche pour protester contre les conditions de leur travail en organisant une marche de protestation qui risque fort bien de faire tâche d'huile. « La tragédie de Ghardaïa n'aurait jamais pris ces proportions avec un pouvoir présent, légitime et crédible. C'est dans le délitement de l'autorité qui s'accroît chaque jour que réside la première source de la durée et des développements de cette tragédie » ajoute Ali Benflis en précisant que « c'est, sans conteste, de Ghardaïa même que nous est livrée la réalité de la vacance du pouvoir et des dégâts ravageurs qu'elle provoque sur la gestion des affaires publiques ». Dans la foulée il s'en prend au président de la République en estimant que « face aux appels à l'aide de la population épuisée et

meurtrie de cette région, le premier responsable du pays a-t-il eu un seul mot ou a-t-il eu un seul geste pour lui signifier qu'il se préoccupait de ses problèmes et travaillait à les résoudre ? ». Le RCD abonde dans le même sens puisque, évoquant l'action de protestation des policiers, ce parti estime que « cette attitude est d'une extrême gravité ». « Le RCD déplore la dégradation extrême de la situation sécuritaire dans cette wilaya et considère que tout refus d'assurer la protection des biens et des personnes est d'abord une violation flagrante de la constitution et une non-assistance à personnes en dan-

ger » indique, en effet, le communiqué du parti. Par voie de conséquence le RCD « met en garde les pouvoirs publics sur les conséquences imprévisibles d'une telle dérive ». Le MSP n'est pas en reste puisque son président, Abdelaziz Mokri, charge lui aussi le pouvoir. « Aujourd'hui, des institutions de l'État protestent contre des institutions de l'État. C'est quelque chose d'inexplicable. Cela dit, il est de plus en plus clair qu'il s'agit d'une défaillance du système politique. C'est alarmant pour l'avenir du pays » a-t-il indiqué dans une déclaration de presse.

K. H.

DRAME À TÉLEMLY, ALGER

Une mère et sa fille assassinées

Un horrible meurtre a eu lieu à Télémy à Alger. Les habitants de ce paisible quartier situé sur les hauteurs d'Alger sont horrifiés par la nouvelle. Une femme et sa fille demeurant à Télémy (Alger) ont été mortellement poignardées en leur domicile. Une seconde fillette, âgée de 2 ans, a été poignardée, mais était toujours vivante à l'arrivée des secours. Elle a été transférée en urgence vers l'hôpital Mustapha-Bacha. La police a diligemment une enquête pour retrouver le ou les auteurs de ce crime.

S. B.

18 ANS APRÈS L'ASSASSINAT DES MOINES DE TIBHIRINE

Le juge français Trévidic sur les lieux

Le juge français, Marc Trévidic, arrivé lundi en Algérie, pour enquêter sur l'assassinat des moines trappistes de Tibhirine (Médéa, 80 km au sud d'Alger), s'est rendu, hier, au monastère de Notre-Dame-de-l'Atlas de Tibhirine, situé sur les hauteurs de la ville de Médéa.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Sur place le juge Trévidic, qui était accompagné par un autre juge français, en l'occurrence, Nathalie Poux, a assisté, rapporte l'APS à une opération d'exhumation des restes des crânes des sept moines, assassinés en mai 1996 par le Groupe islamique armé (GIA), après près de deux mois de captivité, effectuée sous la supervision d'un magistrat algérien. La délégation comprend aussi des experts chargés d'effectuer des prélèvements d'ADN et des examens radiologiques, a-t-on ajouté de même source. Les sept moines trappistes avaient été enlevés dans la nuit du 26 au 27 mars 1996 au monastère de Tibhirine. Leurs têtes avaient été retrouvées, à l'entrée de Médéa, le 30 mai 1996. Leur assassinat avait été revendiqué, dans un communiqué daté du

21 mai 1996, par le GIA, dirigé, à l'époque, par le chef terroriste Djamel Zitouni, tué en juillet 1996, par un groupe rival, dans la région de Tamesguida, au nord de Médéa. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait affirmé, en juin dernier, qu'il n'existait "aucun différend" entre l'Algérie et la France concernant l'enquête sur l'assassinat des sept moines de Tibhirine, soulignant que les juges algérien et français chargés du dossier travaillaient en "parfaite collaboration". Par ailleurs, le juge algérien en charge de l'affaire se rendra en France fin octobre pour l'exécution de la commission rogatoire. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'installation du président de la cour d'Alger, M. Louh a indiqué lundi que "dans le cadre du principe de réciprocité et de la coopération



Le juge français, Marc Trévidic.

judiciaire, le juge algérien doit procéder à son tour à l'exécution de la commission rogatoire en France à la fin octobre". L'affaire a été instruite en Algérie par le pôle pénal d'Alger spécialisé dans les affaires de terrorisme et du crime organisé

et l'est également par la justice française dans le cadre de la coopération judiciaire entre les deux pays conformément à l'accord judiciaire qui lie les deux parties.

L. B.

CINQUANTAIRE
DE LA CRÉATION DE LA CAMEL

Les pionniers de l'usine honorés

Vingt-quatre travailleurs ayant pris part au démarrage de la première usine de gaz naturel liquéfié (GNL) au monde, La Camel, créée à Arzew (Oran) en 1964, ont été honorés lundi soir à Oran. Cet hommage a eu lieu en clôture des travaux de la Conférence internationale sur l'industrie gazière en Algérie, organisée au Centre des conventions (CCO) d'Oran à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la création de cette unité. Il a constitué au programme de la deuxième et dernière journée de cette conférence une occasion pour revisiter les premières étapes de la mise en service de la Camel dont celle du premier chargement du gaz naturel liquéfié vers la Grande Bretagne en septembre 1964. Ali Bendani, qui a participé à cette première opération dans l'histoire du gaz naturel liquéfié dans le monde en qualité de responsable du laboratoire d'analyses et de production de cette usine, a déclaré à la presse que les performances enregistrées en matière d'industrie gazière dépassent de loin les prévisions établies à l'époque du lancement de cette usine. "Cette opération constituait un défi et un grand enjeu tellement l'expérience n'avait pas de pareil dans le monde", a encore souligné cet ingénieur qui était le seul Algérien parmi l'équipe dirigeante de cette usine à l'ère de sa mise en exploitation. Il a rappelé également la conjoncture à cette époque, marquée par une crise en Europe engendrée par la rareté de ressources énergétiques (gaz) faute de champs d'hydrocarbures en mer du Nord, d'une part, et par la réussite de l'expérience de liquéfaction du gaz naturel comme technique avancée en marketing. Le programme de la deuxième et dernière journée de la Conférence internationale sur l'industrie gazière en Algérie a comporté des visites techniques aux complexes gaziers de la zone pétrochimique d'Arzew, au profit des délégations participantes.

R. N.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2015

Benyounès présente un exposé à l'APN

PAR RACIM NIDAL

Le budget du secteur du commerce a augmenté de près de 2 % pour 2015. C'est ce que prévoit le projet de loi de finance pour 2015. La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu un exposé présenté par le ministre du Commerce, Amara Benyounès, sur le budget de son secteur, et ce dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi des finances 2015. Dans son exposé, le ministre a estimé que le budget de fonctionnement de son département pour l'année 2015, bien qu'il ait augmenté légèrement de 1,7 % par rapport à 2014, traduit la poursuite de la politique "rationnelle" de l'Etat en matière de subvention des prix des produits alimentaires au profit des citoyens du Sud et la prise en charge rationnelle du sucre blanc et de l'huile végétale. Il traduit également la poursuite du soutien au processus d'adhé-

sion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la dotation du dispositif de contrôle de différents outils pour faciliter son travail et améliorer la performance des structures relevant du ministère, a indiqué M. Benyounès.

Le représentant du gouvernement a souligné que le budget d'équipement est venu conforter cette politique à travers le soutien de la décentralisation des services du commerce, la réalisation de laboratoires de qualité, l'équipement du laboratoire national des essais et la réalisation et l'équipement de certaines directions wilayales et régionales, a ajouté le communiqué. Pour sa part, le président de l'APN, Larbi Ould Khelifa, a rappelé lors de la réunion qui s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, l'importance stratégique que revêt le secteur du commerce, l'un des leviers de l'économie nationale, insistant sur l'aspect éthique de cette activité vitale.

Le président de la commission des finances et du budget, Berrabah Zebbar, a mis l'accent sur l'importance de l'organisation des marchés, à travers la création de marchés de proximité et la lutte contre le commerce parallèle. Il a également appelé à la mobilisation de tous les moyens pour la préservation de l'économie nationale.

Les membres de la commission ont centré leurs interventions sur plusieurs questions relatives au système fiscal, les entraves douaniers à l'investissement, l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, la lutte contre le commerce parallèle, l'organisation des marchés, la lutte contre la contrefaçon et le contrôle des prix des produits de large consommation. Ils ont également soulevé la possibilité d'une prise en charge par l'Etat des pertes subies par les commerçants de Ghardaïa en raison des récents incidents survenus dans la région.

R. N.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DU TOURISME

Zerhouni demande plus de moyens financiers

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a appelé lundi devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) à assurer au secteur les moyens financiers à même de lui permettre d'être générateur de richesse et d'emplois, a indiqué un communiqué de l'APN.

Lors d'une réunion avec les membres de la commission des finances et du budget de l'APN, consacrée à l'examen du budget du secteur dans le projet de loi de finances 2015, la ministre a précisé que "la nouvelle vision adoptée par l'Etat et qui repose sur la diversification du tissu économique comme alternative aux hydrocarbures exige d'assurer au secteur les moyens financiers à même de lui permettre d'être générateur de richesse et d'emplois outre la préservation du patrimoine national".

Dans ce cadre, Mme Zerhouni a rappelé qu'une enveloppe de 3.429.220.000 DA a été affectée au secteur comme budget de fonctionnement soit une augmentation de 9,97% par rapport à 2014. La ministre a expliqué la stratégie du secteur reposant sur la valorisation des struc-

tures de soutien à l'artisanat et le respect des engagements liés à la réalisation des projets inscrits au niveau local et dans le cadre du programme de coopération internationale. La stratégie du secteur repose également sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat consistant en le soutien des opérateurs des deux secteurs (public et privé) à travers l'encadrement et l'accompagnement, la formation et l'amélioration du milieu d'affaires, a ajouté la ministre.

D'autre part, elle a émis des réserves concernant la proposition de fermeture des comptes du "fonds de soutien à l'investissement et de promotion de l'activité touristique" et du "fonds national de promotion des activités d'artisanat" eu égard au faible taux de consommation qui ne cadre pas avec le plan d'orientation/aménagement touristique 2030 et ne répond pas aux instructions du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

"On ne peut adopter le taux de consommation financière comme seul indice d'évaluation des activités financées par ces deux fonds", a-t-elle estimé. De son côté, le président de l'APN Larbi Mohamed Ould Khelifa a souligné l'im-

portance de la loi de finances pour la mise en œuvre du programme du président de la République et du plan d'action du gouvernement. Le président de la commission des finances et du budget, Berrabah Zebbar a souligné, pour sa part, l'importance du secteur du tourisme et de l'artisanat tout en relevant l'objectif du plan d'action du gouvernement visant à mettre en place une industrie touristique performante.

Concernant l'artisanat, M. Zebbar a indiqué que l'Etat œuvre à la préservation du patrimoine culturel à travers la mise en œuvre du programme des chambres d'artisanat et de métiers et le soutien direct et indirect aux artisans. Pour leur part, les membres de la commission ont souligné, dans leurs interventions, la nécessité d'ancrer la culture touristique, de réhabiliter les complexes touristiques et de créer des instituts et des écoles de formation touristique.

La réunion s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Khalil Mahi, et le vice-président de l'APN, Azzedine Boutaleb.

R. N.

RETARD DE DÉLIVRANCE DU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

La bureaucratie, ça n'en finit pas !

Les citoyens subissent encore des aléas pour se faire délivrer les passeports biométriques. Les lenteurs de l'administration et les longs délais pour l'octroi de ces documents deviennent une seconde habitude.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre a pourtant promis de remédier à cette situation de cacophonie.

Ces derniers jours, la pression sur les daïras est devenue intenable. Des centaines de citoyens sont mis à rude épreuve face aux lenteurs administratives pour se procurer le passeport biométrique. Ce qui était une opération anodine est devenu au fil des mois un véritable casse-tête pour les citoyens qui subissent toutes les tracasseries. Au lieu de 15 à 20 jours comme délais suffisants pour s'octroyer le passeport après dépôt du dossier, certains se voient attendre plus d'un mois. Et parfois l'opération dure davantage faute de réception des documents du centre technique sécurisé d'El Hamiz.



Se faire délivrer un passeport s'apparente, dans certaines daïras, au parcours du combattant.

Le ministre de l'Intérieur avait bien indiqué que « de 2.000 passeports biométriques produits par jour il y a quelques mois, le centre national de biométrie a augmenté ses capacités pour émettre jusqu'à 6.000 passeports/jour actuellement ». Mais face à la demande de plus en plus en évolution, les documents originaux n'arrivent plus à la satisfaire. Certes selon plusieurs responsables de daïras, l'opération de numérisation avance mais sa généralisation pose encore le problème de sécuriser ces précieux documents. On rappelle que l'initiative de biométrie pour les passeports avait été lancée en 2012 et devait être généralisée totalement en 2015. Mais certains émettent des réserves sur

cette date fatidique en raison de nombreuses contraintes qui retardent la numérisation et la sécurisation de tous les documents. Même si Tayeb Belalïz a souligné que « l'Algérie se conformera avec une année d'avance » soit vers la fin de l'année 2014.

Le ministre avait également rassuré dans une déclaration à la presse que « le centre national de biométrie va émettre 18.000 passeports par jour » et que tous les Algériens pourront l'obtenir avant la fin de l'année. Or, jusque-là les statistiques de certaines daïras sont en deçà de ce qui a été annoncé. Il faudra dès lors accélérer la cadence de délivrance des passeports avant novembre 2015, délai fixé par les

autorités de l'aviation civile internationale. Il faut ajouter à cela le début de l'opération qui concerne la carte d'identité nationale et le permis de conduire dont deux commissions viennent d'être installées par le ministère des Transports. En plus, il y a la réduction du nombre de documents d'état civil qui a été réduite à 14 au lieu de 34, une mesure qui a été saluée par les citoyens avec la possibilité de se faire délivrer l'acte de naissance dans n'importe quelle mairie et la suppression de fiches qui étaient « un cauchemar » pour les citoyens. Mais il reste que la numérisation des documents de l'état civil dont on dit qu'elle est actuellement à 75 % devra être achevée avant fin décembre 2014, ce qui permettra d'alléger le fardeau des citoyens.

F. A.

A PARTIR DE LA MI-NOVEMBRE

20.000 passeports par jour

PAR INES AMROUDE

La Direction des titres et documents sécurisés (DTDS), relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, sera renforcée dès la mi-novembre par de nouvelles machines de personnalisation pour augmenter les capacités de production à 20.000 passeports par jour, a annoncé mardi le directeur général de la modernisation au ministère, Abdelrezak Henni. « La DTDS sera renforcée dès la mi-novembre par de (nouvelles) machines de personnalisation pour augmenter les capacités de production à 20.000 passeports/jour. Ainsi nous pourrions respecter les délais énoncés par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, c'est-à-dire les débuts de l'année 2015 », a indiqué M. Henni dans une déclaration à l'APS. Le même responsable a

indiqué qu'un « rush » a été constaté ces derniers temps sur certaines daïras « où les préposés aux guichets étaient relativement débordés par la demande du passeport biométrique. Cette situation, selon certaines explications, est due à la disposition contenue dans le projet de loi de finances 2015 concernant le timbre fiscal de 10.000 DA pour le passeport biométrique ». Dans ce contexte, M. Henni a affirmé que dans un « futur proche », l'ensemble des wilayas déléguées, daïras et représentations diplomatiques « seront renforcées avec des stations d'enrôlement supplémentaires ce qui permettra d'atténuer la tension sur la prise en charge de la demande croissante de passeports biométriques ». Ceci permettra aussi d'achever, « dans les délais requis », le renouvellement de l'ensemble des passeports non biométriques

encore en circulation, a ajouté le directeur général de la modernisation au ministère de l'Intérieur. Concernant l'organisation et le fonctionnement de la DTDS M. Henni a précisé qu'elle gère la totalité des processus de développement, de production et de personnalisation des passeports biométriques sur sa plateforme sécurisée. Le centre de production biométrique, situé à Alger, « gère la globalité du processus de production, intègre les dernières technologies sécuritaires et réalise le façonnage et l'assemblage du titre sécurisé », a-t-il expliqué. Il a aussi précisé que le personnel qui exerce au niveau de cette direction, entre le staff dirigeant, ingénieurs, administrateurs, techniciens et opérateurs ainsi que le personnel de soutien et de sécurité s'élève à 350 fonctionnaires.

I. A.

BEKKAT BERKANI, PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES MÉDECINS

«La prévention est l'affaire de tous!»

PAR KAHINA HAMOUDI

Bekkat Berkani, président de l'Ordre des médecins, a précisé hier lors de son intervention à la chaîne III de la Radio algérienne à l'émission « L'invité de la rédaction » que le conseil national de l'Ordre des médecins appelle à la tenue d'un conseil interministériel consacré à la prévention et qui permettra à chaque secteur de « prendre ses responsabilités ». Le président de l'Ordre des médecins a rappelé que « la prévention est un travail intersectoriel et nous avons demandé d'un conseil interministériel impliquant tous les secteurs où chacun prendra ses responsabilités car la prévention ne concerne pas uniquement le ministère de la Santé ». La prévention est « le maître mot » d'un bon système de santé et un élément « basal » pour éviter les maladies notamment transmissibles, ajoute Bekkat Berkani. « Nous considérons que la prévention implique plusieurs secteurs et notre conviction est qu'elle commence déjà à la base, une prévention hygiénique qui nécessite la mobilisation des collectivités locales, environnementale, alimentaire, etc., où toute forme d'intervention permettra d'éviter les maladies transmissibles qui apparaissent chaque début de saison », a-t-il expliqué. L'Ordre des médecins estime par ailleurs, que la carte sanitaire est l'élément « axial », et pour une « meilleure distribution égalitaire il faudra donner aux jeunes médecins des con-

ditions à la hauteur de leurs prétentions », particulièrement en termes de salaires. « Le service civil n'a pas donné grand chose et la carrière non plus, c'est pour cela qu'il faudra intéresser les jeunes », a ajouté Bekkat Berkani. Il a indiqué en outre, que pour améliorer le système de santé « la diaspora pourrait apporter sa contribution dans des situations précises tel que les colloques et les rencontres scientifiques, afin d'apprendre aux collègues à travailler avec les nouvelles techniques ». Le président de l'Ordre des médecins qui note avec « optimisme » que l'espérance de vie des Algériens a augmenté sensiblement, a estimé que « les efforts multiples permettront d'avoir une santé de qualité ». Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, avait précisé à maintes reprises que ce secteur souffre de plusieurs lacunes et que « les citoyens se rendent compte, aujourd'hui, que ce secteur souffre d'une crise aux effets multidimensionnels et qu'il y a donc nécessité pour tous les intervenants (médecins, personnels paramédicaux, et gestionnaires des établissements hospitaliers), de se réunir pour tenter de remettre la santé sur les rails ». Il y a trois mois de cela à la même émission de la Radio algérienne, le praticien a relevé également la nécessité de restructurer le secteur sanitaire public, afin qu'il réponde aux besoins des citoyens, de revoir le statut social des personnels soignants dans leur ensemble et de déterminer clairement les places des

secteurs public et privé en matière de prestations de santé. Pour le président de l'Ordre des médecins, il est impératif aussi que les pouvoirs publics se décident à remettre la santé au centre des débats en impliquant tous les intervenants à l'exemple des personnels de santé, du ministère du Travail et de celui de la Santé ainsi que la Caisse de sécurité sociale, « afin de définir le rôle de chacun ». Bekkat Berkani ne cesse de rappeler qu'il est essentiel de redonner au secteur public de la santé la place de « commandeur » en lui assignant la grande majorité des activités de prestation des malades. « Il y a d'abord l'hôpital public, les structures sanitaires privées n'intervenant qu'à titre complémentaire. Actuellement nous assistons à un phénomène inverse créant une situation d'anormalité ». Observant que l'Algérie est devenue un pays très riche en matière d'intelligence médicale, (il existe quelque 55.000 praticiens exerçant dans le pays), le docteur Bekkat Berkani avait insisté pour que celle-ci soit écoutée et que ses capacités soient mieux exploitées, en lui facilitant notamment l'accès aux matériels de soin les plus adaptés. Pour le président de l'Ordre national des médecins il y a une urgence majeure à développer une réelle politique de prévention sanitaire, qui pourrait contribuer à prévenir la survenue de maladies graves à l'exemple de celle du cancer.

K. H.

DURANT LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE EN COURS Hausse du déficit du Trésor

Le déficit global du Trésor a enregistré une hausse à la fin du premier semestre 2014 par rapport à la même période de l'année 2013, sous l'effet d'une hausse des dépenses publiques, apprend-on auprès du ministère des Finances. Le déficit du Trésor s'est chiffré à -755,2 milliards DA à la fin juin dernier contre -200,3 mds DA à la fin juin 2013, soit un triplement du déficit entre ces deux périodes, selon les dernières statistiques publiées par le ministère des Finances. A rappeler que la loi de Finances 2014 prévoit des dépenses de 7.656,2 mds DA et des recettes de 3.455,6 mds DA, soit un déficit du Trésor de -3.438 mds DA (18 % du PIB) pour toute l'année 2014. Les recettes budgétaires effectivement encaissées par le Trésor entre janvier et juin 2014 ont atteint 2.850,7 mds DA contre 2.729,4 mds DA au cours de la même période de 2013, en hausse de 4 %. Les dépenses budgétaires ont, de leur côté, grimpé de 21 % en passant de 2.896,3 mds DA à fin juin 2013 à 3.529,6 mds DA à fin juin 2014. Les chiffres fournis par le ministère montrent que les dépenses d'équipement ont augmenté à un rythme plus rapide que celles de fonctionnement. Ainsi, les dépenses d'équipement sont passées à 1.258,6 mds DA à fin juin 2014 contre 840 mds DA à fin juin 2013. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles se sont établies à 2.271 mds DA à fin juin 2014 contre 2.056,5 mds DA à fin juin 2013. La loi de Finances 2014 table sur 4.714,5 mds DA de dépenses de fonctionnement et 2.941,7 mds DA de dépenses d'équipement sur l'ensemble de l'année.

AU 1^{er} SEMESTRE 2014 Baisse de la fiscalité pétrolière

Les recettes de la fiscalité pétrolière se sont établies à 1.870 milliards DA (l'équivalent de près de 23,5 mds de dollars) durant le premier semestre 2014, soit une baisse de 10 % par rapport à la même période de 2013 (2.086 milliards DA), selon un bilan établi par le ministère des Finances. Sur ce montant recouvré au cours du 1^{er} semestre de l'année, un montant de 1.577,7 milliards (mds) DA a été versé au budget de l'Etat conformément aux prévisions de la loi de finances 2014. Quant au montant versé au Fonds de régulation des recettes (FRR), il s'est chiffré à plus de 292 mds DA contre 470,2 mds DA à la même période de 2013, indique le ministère sur son site Web.

Les montants versés au FRR durant l'ensemble de l'année 2013 avaient été de plus de 2.062 mds, portant son solde à 5.563,23 mds DA (70 mds usd) à fin 2013, rappelle-t-on. Le prix moyen du pétrole brut algérien était de 109,28 dollars entre janvier et juillet 2014 contre 107,68 dollars durant la même période en 2013, indique la même source.

En incluant les ressources ordinaires de l'Etat, c'est-à-dire toutes les ressources hors-fiscalité pétrolière, estimées à 1.273 mds DA à fin juin 2014, les recettes budgétaires globales recouvrées durant le premier semestre de l'année ont été de 2.985,3 mds DA (contre 3.172 mds DA à fin juin 2013).

R. E.

AFFAIRE KHALIFA, INTRODUIT PAR LA DÉFENSE

La Cour suprême examinera le pourvoi en cassation

la Cour suprême doit examiner le pourvoi en cassation introduit par la défense de Rafik Khelifa. Une fois cette question tranchée, il sera procédé à l'enrôlement ou non de l'affaire...

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé lundi à Alger que "la Cour suprême doit examiner le pourvoi en cassation introduit par la défense de l'ancien homme d'affaires algérien, Abdelmoumène Rafik Khelifa, poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation. Selon mes informations, la Cour suprême doit examiner le pourvoi en cassation introduit par la défense du mis en cause", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'installation du président de la cour d'Alger, Abdi Benyouènes. "Une fois cette question tranchée, il sera procédé à



Abdelmoumène-Rafik Khelifa.

l'enrôlement ou non de l'affaire et à la prise d'autres mesures que prévoira la décision de la Cour suprême", a souligné le ministre.

Le ministre a fait remarquer à ce propos que "toutes les affaires sont soumises aux procédures judiciaires prévues par la loi"

rapporte l'APS.

En réponse à une question relative au jugement prononcé récemment par le tribunal de Nanterre (France) à l'encontre de Abdelmoumène Khelifa, Louh a précisé que "toute Justice, en Algérie ou ailleurs, est souveraine". Abdelmoumène Rafik

Khelifa a été condamné par contumace, la semaine dernière, à cinq ans de prison par le tribunal de Nanterre (France). L'accusé, actuellement détenu en Algérie, a été jugé coupable d'avoir organisé "le pillage" de sa société juste avant sa liquidation, en "la vidant de certains de ses actifs les plus significatifs", notamment des propriétés et des voitures de luxe. Il est poursuivi en France dans une affaire impliquant deux des entreprises de son holding (Khalifa Airways et Khalifa Rent a Car) implantées à Puteaux (Nanterre).

L'affaire a commencé en juillet 2003, lorsque tous les ordinateurs de Khalifa Airways ont disparu des locaux de Puteaux, alors que la société venait d'être placée en liquidation judiciaire.

L'ancien homme d'affaires a déjà été condamné en 2007 par le tribunal criminel de Blida par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité, notamment pour association de malfaiteurs et faillite frauduleuse.

L. B.

JUSTICE, COUR D'ALGER

Abdi Benyouènes nommé président

PAR RAYAN NASSIM

Le nouveau président de la cour d'Alger, Abdi Benyouènes, a été installé dans ses nouvelles fonctions, lundi à Alger, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Intervenant à l'issue de cette cérémonie

qui s'inscrit dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République dans le corps des magistrats, Louh a affirmé que ce mouvement "est à même d'insuffler une nouvelle dynamique à ce corps et d'approfondir les réformes engagées dans le secteur de la Justice".

Concernant la cour d'Alger, le ministre a affirmé que ses activités se déroulaient essentiellement au niveau de cinq tribunaux, et ce depuis 1984. "On ne peut continuer sur cette voie", a-t-il estimé. Le gouvernement a "décidé un nouveau découpage judiciaire de la cour d'Alger avec la création de trois nouveaux tri-

bunaux (Draria, Zeralda et Birtouta)", a rappelé M. Louh, soulignant que ce découpage s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République (2015-2019) et qu'il a été prévu par le projet de loi de finances de l'année 2015.

Il s'agit également, dans le cadre de ce nouveau découpage, du rattachement du tribunal de Blida à la cour d'Alger, de la création d'un nouveau tribunal relevant de Boumerdès, en l'occurrence le tribunal de Khemis El-Khechna, outre le projet de réalisation d'un nouveau siège pour la cour d'Alger répondant aux standards internationaux.

Le ministre a indiqué que la cour d'Alger "est appelée à s'affirmer et s'imposer à travers la modernisation des mécanismes de gestion et la simplification des procédures au profit des justiciables".

Concernant la réforme du secteur de la Justice,

Louh a affirmé qu'"un groupe de travail sera chargé d'engager une réflexion sur le classement des cours et tribunaux", ajoutant que "chaque juridiction a ses propres spécificités, liées à sa situation géographique et aux activités judiciaires".

R. N.

RÔLE DE L'ALGÉRIE EN AFRIQUE ET AU MOYEN-ORIENT

Le MAE argentin souligne l'importance

Le ministre argentin des Relations extérieures et du Culte, Hector Marcos Timerman, a souligné lundi à Alger le rôle "important" de l'Algérie dans la région de l'Afrique et du Moyen-Orient.

M. Timerman a mis en exergue, dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, le "rôle important" de l'Algérie au plan régional et au sein des instances onusiennes. Au plan bilatéral, le ministre argentin a salué la "constance des relations traditionnelles et historiques" entre les deux pays, qualifiant l'Algérie de "partenaire important". Il a évoqué, à cet égard, l'"appui" de l'Algérie, au sein de l'Onu, en faveur de la "restructuration" de la dette extérieure de l'Argentine. M. Timerman a indiqué qu'il aura, lors de cette visite, des entretiens avec les responsables algériens sur des questions d'intérêt commun et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans différents domaines, citant notamment le nucléaire civil.

Le ministre argentin des Relations extérieures et du Culte a entamé lundi une visite officielle de deux jours en Algérie, qui coïncide avec le 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et l'Argentine. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens traditionnels d'amitié et de coopération entre les deux pays, ainsi que la consolidation de la concertation et des échanges entre les deux pays.

R. N.

La meilleure réponse à la France coloniale

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé lundi soir à Alger que la meilleure façon de répondre à la France coloniale "est de valoriser notre histoire et de mettre en évidence les gloires des Algériens et les affres du colonialisme qu'ils ont vécus". Le ministre des Moudjahidine a indiqué dans une conférence de presse, où il a présenté le programme des festivités commémorant le 60e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, que ce programme montrera au monde entier l'atrocité des crimes commis par la France coloniale. Il a souligné que le plus important "est de savoir ce que l'on peut faire et comment exploiter notre histoire pour la transmettre aux générations futures et au monde entier". Concernant les archives dont une partie est détenue par la France, Zitouni a affirmé qu'il "y a un accord de principe sur ce dossier". Répondant à une question sur l'absence de certaines personnalités

VALORISATION DE L'HISTOIRE

historiques aux festivités, le ministre a affirmé que "le 60e anniversaire du déclenchement de la révolution de novembre réunira toutes les personnalités nationales sans exception". Concernant l'écriture de l'histoire, le ministre a estimé qu'il s'agit d'une "mission difficile. Nous devons écrire notre histoire en citant les faits, glorifier les chouhadas et moudjahidine et démontrer la souffrance du peuple algérien". Le ministre a fait savoir par ailleurs que le musée national du moudjahid a collecté, à ce jour, 4.000 heures de témoignages qui seront mises à la disposition des historiens et chercheurs pour les exploiter dans l'écriture de l'Histoire. S'agissant de la question de reconnaissance des moudjahidine qui continue de faire couler beaucoup d'encre dans certains milieux, le ministre a souligné que cette question "ne relève pas des prérogatives du ministère, mais il s'agit d'une mission de l'Etat algérien". Il a précisé à ce pro-

pos que l'Etat a procédé après l'indépendance à l'installation de commissions d'enquête et de recours dans les dossiers de reconnaissance, ajoutant que les moudjahidine ont demandé en 2002 lors d'un congrès de l'Organisation nationale des moudjahidine d'arrêter le processus de reconnaissance 40 ans après l'Indépendance et de dissoudre la commission nationale ad hoc. Zitouni a souligné que cette décision "ne signifie pas la privation des moudjahidine, dont les dossiers sont en suspens, de leurs droits. Il convient d'abord d'examiner les modalités réglementaires et juridiques pour donner satisfaction aux dossiers fondés. Nous sommes prêts à organiser une rencontre avec les concernés, si le traitement des dossiers l'exigeait et nous procéderons dès lors à l'examen de toutes les préoccupations des personnes concernées", a affirmé le ministre.

R. N.

ENTREPRENEURIAT DANS LES NTIC

Rapprocher l'université de l'entreprise

Des conférenciers ont plaidé, lundi à Alger, pour le "rapprochement" de l'université du monde de l'entreprise, afin d'encourager les start-up dans le domaine des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic).

PAR RIAD EL HADI

Il y a souvent une rupture entre l'université et le monde de l'entreprise, ce qui nous a amenés à prendre des initiatives en vue de les rapprocher l'un de l'autre", a précisé le directeur de l'Ecole nationale supérieure d'Informatique (ENSI), Mouloud Koudil, lors de la rencontre organisée par la revue spécialisée *Ntic Magazine* sur le thème "Lancer sa Start-up en Algérie, illusion ou opportunité à saisir".

L'intervenant a appelé les entreprises à recruter de jeunes étudiants, déplorant que la nouvelle réglementation, obligeant les entreprises économiques à un pourcentage d'embauche des stagiaires, soit "difficilement" mise en œuvre sur le terrain en raison de la réticence des potentiels employeurs. Il a, en outre, reconnu la "responsabilité" de l'université quant à ce constat de "déphasage" entre les établissements de formation et les pôles recruteurs,



à tel point que l'école qu'il dirige a été amenée à "revoir ses méthodes pour mieux appréhender" le monde de l'entreprise, a-t-il déclaré. Des formations complémentaires ont été ainsi introduites considérant que celles "académiques" ne répondent plus aux besoins sans cesse évolutifs du marché des Ntic et des besoins des start-up (entreprises naissantes), a précisé M. Koudil.

"La formation dans le domaine des Ntic doit inclure la dimension internationale", a-t-il aussi recommandé, considérant

"important de se confronter à l'autre : se former ailleurs n'est pas une fatalité, bien au contraire, lorsque nos étudiants participent à des concours internationaux, ils prennent conscience que leurs aptitudes n'ont rien à envier à celles des autres", a-t-il soutenu.

Le président de la société Satlinker, par ailleurs, président de l'Association des fournisseurs de services Internet (AAFSI), Ali Kahlane, a salué l'"efficacité" du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), s'agissant de

la création des start-up. Il a néanmoins souhaité davantage d'investissements au profit du volet "formation", dans le cadre de ce dispositif. "Il existe très peu d'écoles d'excellence en Ntic alors que le niveau des universités est déplorable. Nos diplômés ne sont pas employables et il faut un minimum de six mois pour qu'ils le deviennent", a observé, de son côté, le directeur général et co-fondateur du leader du recrutement en ligne "Emploitic", Djaffer Louai.

R. E.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Algérie et la Suède pour une coopération approfondie

Algérie et la Suède ont convenu lundi à Alger d'approfondir leur coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherchescientifique notamment par l'échange de visites et l'organisation de cycles de formation au profit des encadreurs et des étudiants. Saisissant l'occasion de leur participation à un "séminaire-contact", organisé à l'Université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB), des responsables algériens et suédois ont ainsi exprimé leur volonté de renforcer les liens entre les universités et les centres de recherche des deux pays. Dans une brève allocution à l'ouverture du séminaire, l'ambassadeur de Suède en Algérie, Carin Wall, a mis en exergue l'intérêt particulier que portait son pays au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie.

Mme Wall a relevé le potentiel "import-

tant" de l'Algérie dans le domaine de l'enseignement supérieur, qui a, a-t-elle dit, réussi à construire un nombre "impressionnant" d'établissements universitaires et de recherche depuis son indépendance.

Soulignant l'"excellence" des relations traditionnelles algéro-suédoises, elle a souhaité voir plus d'étudiants algériens dans les universités et centres de recherche suédois à la faveur de la coopération entre les deux pays. Pour sa part, la représentante du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Assia Ababou, a indiqué que l'Algérie était "très intéressée" par le savoir-faire de la Suède en matière de Technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'énergies renouvelables.

Mme Ababou a rappelé que l'Algérie considérerait sa coopération avec des pays partenaires comme une condition sine qua non au développement de ses universités et de sa recherche scientifique. Elle a fait

savoir qu'un "riche" programme de coopération engageait déjà l'Algérie sur cette voie rapporte l'APS. Le recteur de l'USTHB, Benali Benzaghoul, a affirmé que la coopération entre son université et ses partenaires étrangers comme la Suède, constituait un "atout" pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie. De son côté, le directeur général du Conseil suédois de l'enseignement supérieur, Ulf Melin, a indiqué que son pays désire construire un partenariat à long terme avec l'Algérie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Selon lui, l'organisation régulière de séminaires contact comme celui d'Alger permet le renforcement de la coopération algéro-suédoise, ajoutant que des rencontres similaires regroupant la Suède et d'autres pays avaient donné des résultats "satisfaisants".

L'ambassadeur de la délégation de

l'Union européenne (UE) en Algérie, Marek Skolil, a indiqué, quant à lui, que le programme de coopération "Erasmus" avait permis à de "nombreux chercheurs universitaires algériens de se déplacer vers des pays européens dans le cadre de leurs travaux de recherche".

Il a affirmé que l'Algérie possédait un potentiel important de "matière grise" outre ses ressources naturelles notamment énergétiques.

R. E.

EXPLORATION DES HYDROCARBURES

Un premier sondage offshore fin 2015

Le premier sondage offshore en Algérie est prévu, avant la fin de l'année 2015, a annoncé, lundi, à Oran, le P-DG par intérim du groupe Sonatrach, Saïd Sahnoune. "Nous comptons réaliser notre premier sondage en prévision d'un forage en mer au cours du 4ème trimestre 2015", a déclaré M. Sahnoune, à l'APS, en marge de la conférence internationale sur l'industrie du gaz en Algérie, dont les travaux ont pris fin, lundi en début d'après-midi.

"Nous avons deux implantations qui

sont suffisamment avancées. Unesur la partie occidentale du pays et l'autre sur la partie orientale", a indiqué le premier responsable du groupe pétrolier algérien.

"Ce premier sondage sera réalisé probablement dans la partie orientale, sur le segment Béjaïa-Amaba", a-t-il ajouté.

D'autre part, M. Sahnoune a estimé que le Sonatrach "aurait besoin d'un accompagnement technique pour réussir cette opération", ajoutant que des mesures ont été mises en place, notamment celle concernant la sécurisation du sondage.

"Nous avons achevé notre campagne d'acquisition de données sismiques l'année passée. Nous avons obtenu des résultats de très bonne qualité", a affirmé le même responsable, indiquant qu'une autre étape sera entamée, celle du traitement et de l'analyse des données obtenues.

"Nous intervenons en mer sous une profondeur de 2.500 mètres. Très peu de sociétés à travers le monde atteignent ce niveau", a-t-il expliqué.

R. E.

LE PALME REVIENT À ORAN

Plus grand taux de collecte du lait au niveau national

Le plus grand taux de collecte du lait au niveau national, soit 50 %, a été réalisé lors des huit derniers mois dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris lundi de la direction des services agricoles. Ce taux national a atteint, durant la même période, 30 % et la wilaya d'Oran a réalisé cette performance à la faveur de la stratégie adoptée pour développer la filière lait et accroître la production, a-t-on ajouté. La production de lait à Oran a atteint 23,5 millions de litres de janvier à août derniers, contre 33,5 millions de litres durant toute l'année 2013. La production était de 12 millions de litres en 2000, a-t-on précisé. Il est prévu un objectif de 65 millions de litres de ce produit de large consommation à l'horizon 2019 avec l'entrée en production du projet d'aménagement de la plaine de Mléta dans la commune de Tafraoui début 2015. La wilaya d'Oran compte 15.800 têtes de bovins dont 7.000 vaches laitières et huit laiteries de production et unités de transformation du lait.

R. E.

BATNA

Agrément pour 42 entreprises

Quarante-deux nouvelles entreprises viennent d'être agréées, dans la wilaya de Batna pour l'exécution de projets se rapportant à l'énergie électrique, a annoncé, jeudi dernier, la Direction de wilaya de la Société de distribution de l'Est (SDE).

Ce chiffre porte à 166 le nombre total d'entreprises ayant reçu un agrément pour ce type de travaux requérant une technicité particulière, a indiqué le responsable de la communication de la SDE de Batna, Nouri Bouziane.

Cette entreprise, filiale du groupe Sonelgaz, s'attèle actuellement à l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour les 53 entreprises chargées des projets se rapportant aux travaux de gaz, a déclaré le même responsable.

Parmi les conditions exigées, a-t-il précisé à ce propos, figure la capacité de l'entreprise à exécuter des travaux de raccordement au polyéthylène et à l'acier et à réaliser des colonnes montantes et des réseaux d'intérieur en cuivre. M. Bouziane a également fait savoir qu'une partie des projets d'extension des réseaux de gaz et d'électricité sera réservée aux petites et moyennes entreprises créées par des jeunes dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi. La multiplication du nombre d'entreprises spécialisées dans les travaux d'électricité et de gaz permettra une meilleure prise en charge des attentes des citoyens, des administrations et des collectivités locales et une plus grande célérité dans l'exécution des grands programmes accordés par l'Etat à ce secteur vital, a ajouté la même source.

KHENCHELA

Distribution de 800 logements avant fin novembre

Huit cents (800) logements publics locaux (LPL) seront distribués "avant fin novembre prochain" au chef-lieu de la daïra d'Ouled Rechache (30 km au Sud de Khenchela), ont indiqué, jeudi dernier, les services de cette daïra. Les enquêtes de terrain et l'examen des dossiers des postulants par la commission ad hoc mise en place à la daïra sont "sur le point d'être finalisés", a affirmé le même responsable. Par ailleurs, des lotissements destinés à accueillir un millier d'habitations individuelles sont en voie d'être créés dans cette commune dans le cadre de la promotion immobilière, a indiqué de son côté le président de l'Assemblée populaire communale, Abdelmadjid Boussalem. Ces lots, a précisé cet élu, sont exclusivement réservés aux citoyens qui n'ont bénéficié d'aucune aide publique pour l'accès à un logement.

APS

GHARDAIA, SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Mise en service de 85 transformateurs



Actuellement, la wilaya de Ghardaïa compte plus de 112.000 abonnés au réseau électrique et 63.000 autres au gaz naturel et elle dispose d'un réseau électrique de 2.444 km de haute tension, de 1.729 km de basse tension et de 2.518 postes transformateurs.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrits dans le programme d'urgence 2014 de la Société de distribution de l'électricité et de gaz (SDC-Centre) pour la wilaya de Ghardaïa, pas moins de 85 transformateurs électriques ont été mis en service à travers les différentes localités sur un total de 100 unités, a indiqué, à l'APS, le directeur local de cette entreprise, Ahmed Brahimi, précisant que la demande croissante en

électricité aussi bien de la population que du secteur d'activité économique, notamment en période estivale, a imposé l'installation de ces équipements énergétiques afin de renforcer les capacités d'approvisionnement en énergie électrique, d'améliorer les conditions de vie de la population et d'éviter les coupures et autres délestages.

"Nous avons engagé une course contre la montre pour éviter les coupures et le délestage de l'électricité durant la période estivale en dépit des nombreux dégâts et agressions enregistrés sur le réseau électrique durant les derniers événements qu'a connus la région de Ghardaïa", a souligné le même responsable à l'APS, rappelant que pas moins de 5 km de réseau de basse tension, de 953 branchements électriques et de 83 branchements de gaz ont été saccagés et brûlés ainsi que deux véhicules incendiés durant les différentes émeutes qu'a connues Ghardaïa.

En vue de relier les transformateurs et

de raccorder au réseau de distribution les abonnés afin de leur permettre de passer la période estivale dans de bonnes conditions, plus de 68 km de réseaux électriques aérien de haute tension, de 31 km de ligne souterraine haute tension et 164 km de réseaux de basse tension ont été réalisés, a indiqué le même responsable.

Dans le cadre du programme d'urgence 2014 élaboré par l'entreprise pour répondre de manière permanente à la tendance haussière de la consommation d'énergie électrique et améliorer la qualité de la desserte électrique dans la wilaya de Ghardaïa, une enveloppe financière de l'ordre de 945 millions de dinars a été investie, a affirmé M. Brahimi.

Actuellement, la wilaya de Ghardaïa compte plus de 112.000 abonnés au réseau électrique et 63.000 autres au gaz naturel et elle dispose d'un réseau électrique de 2.444 km de haute tension, de 1.729 km de basse tension et 2.518 postes transformateurs.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, ZONE D'EXPANSION ET DE SITES TOURISTIQUES DE BOUZEDJAR

Lancement des travaux d'un premier projet

Les travaux de réalisation d'un premier projet d'investissement au niveau de la zone d'expansion et de sites touristiques (ZEST) de Bouzedjar (30 km d'Aïn-Témouchent) ont été lancés dernièrement. Il s'agit d'un projet portant réalisation d'un camping pilote de 160 lits sur environ deux hectares, ont précisé des cadres de la direction du tourisme et de l'artisanat. Cette première ZEST approuvée par les différentes institutions locales et centrales a fait l'objet d'un décret de création qui lui permettra de disposer d'un total de 4.400 lits au profit du secteur du tourisme, ce qui générera 2.445 postes d'emploi directs et 3.790 autres indirects. Cette ZET sera dotée, entre autres,

d'une gare routière, d'un village de vacances, une forêt récréative, un théâtre de plein air et un centre d'animation et de loisirs. Cinq autres projets destinés à cette zone ont reçu un avis favorable du Calpiref qui a traité, au mois de juin dernier, un total de 178 projets. Pas moins de 41 autres projets ont été approuvés par le Calpiref à travers les ZEST de Sassel (1 projet), Terga (18), Hammam Bouhadjar (11), outre 11 projets approuvés au niveau du POS marine de Rachegoune au niveau de la plage Madrid, a-t-on encore indiqué. A rappeler que sept autres ZEST sur dix que compte la wilaya d'Aïn-Témouchent ont été adoptés par l'APW lors de sa dernière session. Il s'agit, notamment, de celles

de Sbiaât (160 lits), Sassel (1.100), Terga (3.140), Chatt El Hilla (1.210), Rachegoune (1.410) et Hammam Bouhadjar (3.190). Organisées au siège de la Direction du tourisme et de l'artisanat à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, les portes ouvertes ont mis en exergue les différentes facilités accordées aux investisseurs désireux réaliser des projets au niveau de ces ZET. Durant la saison estivale en cours, la wilaya d'Aïn-Témouchent a reçu pas moins de 14 millions d'estivants au niveau de ses 18 plages autorisées à la baignade, a-t-on évoqué lors de cette manifestation d'information.

APS

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 mort en un mois à Tizi-Ouzou

Pas moins de cinq personnes ont trouvé la mort suite à des accidents de circulation, survenus sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou ces derniers trente jours. C'est ce qu'a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya en guise de bilan mensuel.

PAR LOUNES BOUGACI

Il s'agit du bilan mensuel que rend public de manière régulière le service sus-cité et qui fait par ailleurs état de nombreuses affaires élucidées au courant de la même période. Ainsi, au volet des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, (coups et blessures volontaires, menaces et injures, etc.) les services de la Police judiciaire ont traité 111 affaires, pour lesquelles 131 personnes, ont été interpellées et présentées devant le parquet, dont 6 ont été placées en détention préventive, 5 sont citées à comparaître et 120 ont bénéficié de liberté provisoire. Notre source précise en outre : « *S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, (atteinte aux biens, vols, tentative de vol, escroquerie et détournement et faux billets), les mêmes services ont eu à traiter 114 affaires, mettant en cause cinquante neuf personnes interpellées et présentées devant le parquet, dont 21 ont été placées en détention préventive et 38 sont citées à comparaître* ». On apprend également qu'au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, le même service a eu à traiter 5 affaires mettant en cause autant de personnes interpellées et présentées devant le parquet et placées en détention préventive. « *Quant aux affaires de crimes et délits contre la chose publique (trouble à l'ordre public, émigration clandestine, séjour illégal, ivresse publique et manifeste, conduite en état d'ivresse, création de débit de boissons alcoolisées et rixe sur la voie publique), ces services ont traité 20 affaires, mettant en cause dix huit personnes interpellées et présentées devant le parquet, dont 5 d'entre elles ont été placées en*



détention préventive et 13 sont citées à comparaître », révèle-t-on. Au chapitre des atteintes aux familles et bonnes mœurs, (création de lieux de débauche, acte contre nature, incitation de mineur à la débauche et viol ...), 7 affaires ont été traitées, mettant en cause 17 personnes interpellées et présentées devant le parquet, 10 d'entre elles ont été placées en détention préventive et 7 ont été citées à comparaître. Aussi, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 402 opérations coup-de-poing, ont été initiées durant la période considérée, ciblant 239 points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de construction), 2.025 personnes ont été interpellées et contrôlées, 26 d'entre elles ont été présentées au parquet cinq pour détention de stupéfiants, une pour port d'arme prohibée, deux faisant objet de recherches, une pour séjour illégal et dix sept autres pour divers délits. « *Ces opérations se sont soldées par la mise en détention préventive de quinze personnes* », ajoute la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou. Cette dernière souligne qu'en matière de sécurité publique, le service concerné a recensé 36 accidents de la circulation

au cours desquels 55 personnes ont été blessées et 5 ont trouvé la mort. En outre, 21 mises en fourrière ont été prononcées, 1.356 contraventions ont été dressées, 370 permis de conduire ont été retirés et 277 opérations de contrôle et d'intervention ont été effectuées. En outre, 4.601 actions de sensibilisation à l'endroit des usagers de la route, ont été effectuées. Enfin, dans le cadre du suivi et gestion des commerces réglementés, le service de police générale et réglementation a procédé à deux propositions de fermeture de débits de boissons (différentes catégories), 23 exécutions d'arrêtés de fermeture (débits de boissons alcoolisées différentes catégories), 64 contrôles et suivis (débits de boissons), 68 exécutions d'arrêtés de fermetures (tous commerces confondus), 6 sorties sur le terrain avec la commission de surveillance et de contrôle des installations classées et 92 contrôles et suivi (divers commerces).

L. B.

CONCOURS DE L'APW

Iguersafen, village le plus propre en Kabylie

C'est avant-hier, lundi en fin de journée, que le Prix du village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou a été attribué par l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou. Il s'agit de la deuxième édition d'un prix annuel dédié à la mémoire de l'ancien président de ladite assemblée, Rabah Aïssat, assassiné par des terroristes à Aïn Zaouia. Le village Iguersafen est sis sur le territoire de la commune d'Idjeur à l'extrême est de la wilaya de Tizi-Ouzou et dans la daïra de Bouzeguene. Le jury de ce concours a porté son choix sur ce beau village pour la propreté qui le caractérise

conformément au règlement intérieur du concours en question. La cérémonie de remise des prix a eu lieu lundi à la grande salle de spectacles de maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. En plus de Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou, étaient présents à la cérémonie, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, Hocine Haroun ainsi que des élus locaux, des représentants des communes et des villages. Le deuxième prix du village le plus propre est revenu à Tizi-Oumalou à Akbil, à une cinquantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la

wilaya de Tizi-Ouzou. Le village Souamaâ, près de Mekla a obtenu la troisième position, suivi d'Ath Waabane, dans la commune d'Iiltène. Quant à Drâa-Ben-Khedda, elle a eu le prix de la commune la plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou suivie de Tigzirt. Concernant le prix du quartier le plus propre, la première place est revenu à la résidence Cheikh El Hasnaoui suivi de la cité des fonctionnaires. Notons que les lauréats auront droit à des enveloppes financières s'élevant à cinq millions de dinars.

L. B.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Session au profit des candidats libres

Encore du nouveau dans le secteur de la formation professionnelle. La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou a souligné, via sa cellule de communication, que le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels organise une session nationale du 21 au 25 décembre 2014 au profit des candidats libres, visant l'obtention d'un des diplômes prévus. Il s'agit du certificat de formation professionnelle spécialisée (CFPS), le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le certificat de maîtrise professionnelle (CMP), le brevet de technicien (BT) et le brevet de technicien supérieur (BTS). Selon la même source, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 novembre 2014 au centre de formation professionnelle et d'apprentissage Kerrad-Rachid de Tizi-Ouzou. On apprend, en outre, que les candidats doivent remplir les conditions requises. Les postulants qui peuvent ainsi participer aux examens visant l'obtention du certificat de formation professionnelle spécialisé (CFPS) et le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sont les candidats justifiant d'une expérience professionnelle de cinq années au minimum dans la spécialité considérée, attestée par l'employeur, validée par l'organisme de la sécurité sociale auquel le candidat est affilié. Le candidat peut aussi être muni d'une attestation de suivi d'un cycle complet de formation délivré par un établissement public ou privé de formation professionnelle. Peuvent participer aux examens visant l'obtention de certificat de maîtrise professionnelle (CMP), les candidats titulaires du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et justifiant d'une expérience professionnelle de trois années au minimum dans la spécialité considérée attesté par l'employeur, validée par l'organisme de la sécurité sociale auquel le candidat est affilié ou justifiant d'une attestation de suivi d'un cycle complet de formation délivré par un établissement public ou privé de formation professionnelle. Quant au candidat postulant à l'examen visant l'obtention de Brevet de technicien (BT), les candidats, les concernés doivent être titulaires du certificat de maîtrise professionnelle (CMP) et justifiant d'une expérience professionnelle de trois années au minimum dans la spécialité considérée attesté par l'employeur, validée par l'organisme de la sécurité sociale auquel le candidat est affilié ou justifiant d'une attestation de suivi d'un cycle complet de formation délivré par un établissement public ou privé de formation professionnelle. Par ailleurs, la même source précise que peuvent participer aux examens visant l'obtention de Brevet de technicien supérieur (BTS), les candidats titulaire d'un Brevet de technicien (BT) et justifiant d'une expérience professionnelle de trois années au minimum dans la spécialité considérée attestée par l'employeur, validée par l'organisme de la sécurité sociale auquel le candidat est affilié ou justifiant d'une attestation de suivi d'un cycle complet de formation délivré par un établissement public ou privé de formation professionnelle.

L. B.

KOBANI

Attentat au camion piégé

Un membre de l'organisation djihadiste Etat islamique (EI) a commis, lundi, un attentat suicide à l'aide d'un camion piégé dans la ville assiégée de Kobani, dans le nord de la Syrie, a-t-on appris auprès de l'OSDH et de sources kurdes. L'attentat s'est produit dans un quartier du nord de Kobani, théâtre d'intenses combats entre les assaillants islamistes et les défenseurs kurdes de cette ville adossée à la frontière turque. Idris Nassan, un responsable kurde de Kobani, a déclaré que deux combattants kurdes avaient été blessés dans cette attaque apparemment destinée à créer une brèche pour permettre aux djihadistes de progresser dans la ville. "Ils (les combattants de l'EI) ont tenté d'avancer vers le point de passage (de la frontière) mais les unités de protection du peuple (kurdes) les ont repoussés (...) et ils n'ont pas pu poursuivre leur progression", a dit Idris Nassan à Reuters.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a encore signalé d'intenses combats lundi dans Kobani même. L'OSDH a aussi fait état d'au moins cinq frappes aériennes de la coalition emmenée par les Etats-Unis, essentiellement sur les faubourgs sud de la ville. Le commandement central de l'armée américaine (Centcom) a précisé que les Etats-Unis et l'Arabie saoudite avaient effectué, dimanche et lundi, huit raids aériens contre des positions de l'Etat islamique en Syrie, dont sept dans les environs de Kobani, de bombardements aériens n'a jusqu'à présent pas permis d'enrayer la progression des islamistes, dont l'offensive en direction de Kobani a débuté mi-septembre. Des affrontements ont aussi eu lieu à l'est de la ville et ont coûté la vie à une dizaine de djihadistes, selon l'OSDH.

AFGHANISTAN

Embuscade meurtrière des taliban contre les forces de sécurité

Les taliban ont tué, lundi, 22 militaires et policiers dans une embuscade contre les forces de sécurité afghanes dans une région montagneuse du nord de l'Afghanistan, a déclaré un gouverneur régional.

Les insurgés islamistes ont surgi des montagnes alors que le convoi traversait la vallée de Laghman dans la province de Sar-e-Pul, a dit Abdul Jabar Haqbeen.

Huit membres des forces de sécurité ont été blessés et sept ont été capturés par les taliban.

"Douze véhicules de l'armée et de la police ont été complètement détruits", a déclaré Abdul Jabar Haqbeen.

Agence

JÉRUSALEM

Les Palestiniens et la police s'affrontent sur l'esplanade des Mosquées

La cohabitation entre juifs et musulmans n'est pas toujours aisée à Jérusalem. L'esplanade des Mosquées a ainsi été, une nouvelle fois, le théâtre de heurts entre la police et de jeunes Palestiniens qui protestaient contre la visite de juifs orthodoxes, lundi 13 octobre.

Selon la police, après la prière du matin, un groupe de Palestiniens a jeté des pierres et des objets incendiaires sur la police et a dressé des barricades. Ils voulaient ainsi protester contre la visite sur l'esplanade des mosquées, troisième lieu saint de l'islam, de juifs orthodoxes venus célébrer une fête juive. Parmi eux, un très controversé député du Likoud (droite israélienne). Après la dispersion des protestataires, réfugiés dans la mosquée Al-Aqsa, la visite s'est déroulée sans incidents, mais l'accès à la mosquée a été bloqué par la police.

En visite à Ramallah, en Cisjordanie, le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, s'est dit "profondément inquiet des provocations répétées sur les lieux saints de Jérusalem". "Ce sont des extrémistes palestiniens qui provoquent ces violences", a répliqué le Premier



ministre Benjamin Nétanyahou, plus tard dans la journée et en présence de Ban Ki-moon. Tout comme le mur des Lamentations (lieu sacré pour les juifs),

situé en contrebas, l'esplanade des mosquées est le théâtre de heurts de plus en plus réguliers et violents depuis quelques mois.

IMMIGRATION

L'UE lance l'opération Mos Maiorum contre les sans-papiers

Les pays de l'Espace Schengen ont lancé, lundi, "Mos Maiorum", une vaste opération pour traquer les sans-papiers et les filières d'immigration clandestine, dénoncée par les organisations de défense des migrants.

Renvoyés dans leur pays ou emprisonnés

Le coup de filet est programmé du 13 au 26 octobre. Il vise à "appréhender les migrants en situation illégale" pour les "identifier" et "affaiblir les organisations criminelles de passeurs", précise le document adopté par le Conseil des ministres de l'UE. Les migrants en situation irrégulière seront renvoyés dans leur pays d'origine, si ce dernier a signé une convention de réadmission avec l'UE. Sinon, ils pourront être placés en rétention pour des durées variables selon les pays, ou laissés en liberté avec avis d'expulsion.

"Mos maiorum, la chasse des sans papiers dans l'Europe, une nouvelle bataille dans la guerre engagée par l'UE contre un ennemi imaginaire", a dénoncé Frontex Exit, une campagne d'information

menée par plusieurs associations. "Cette opération alimente le fantasme d'une invasion criminelle en Europe et utilise Frontex (l'agence chargée de la coordination de la sécurité des frontières extérieures de l'UE) pour mener une politique discriminatoire et violer les droits des migrants et des réfugiés", accuse cette organisation de défense des migrants. "Au lendemain du triste anniversaire du naufrage de Lampedusa d'octobre 2013, le lancement de cette opération illustre le double discours de l'UE", a, pour sa part, déploré la Cimade.

Les 22 Etats membres de Schengen et les quatre pays associés — Suisse, Norvège, Liechtenstein et Islande — ont été invités à participer sur une base volontaire à cette action, coordonnée par les services du ministère italien de l'Intérieur. Un pays, qui n'a pas été identifié, s'est abstenu, a appris l'AFP de source informée. Ce type d'intervention est réalisé tous les six mois par le pays qui assure la présidence semestrielle des réunions ministérielles de l'UE. La grecque l'avait nommée Aerodromos (aéroport), l'Italie a choisi de

l'intituler Mos Maiorum, référence au concept romain de "mœurs des anciens" à défendre contre la décadence et la barbarie.

Les contrôles seront réalisés aux frontières extérieures de l'UE

Les Etats membres doivent préciser les détails de l'interception des sans papiers, date et lieu, fournir des indications sur le migrant — nationalité, sexe, âge, lieu d'entrée dans l'UE — et déterminer la route et les moyens empruntés (papiers, réseaux, montants payés pour le passage). Les contrôles seront réalisés aux frontières extérieures de l'UE, sur le mode aléatoire, et sur le territoire de l'espace Schengen, précise le document.

Les formulaires fournis aux Etats participants pour transcrire les informations recueillies doivent être transmis quotidiennement aux autorités italiennes. Aucune indication n'a été fournie sur le coût de l'opération dont les conclusions seront présentées lors d'une réunion interne mi-décembre

YÉMEN BALAH NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Les Houthis satisfaits

Le président yéménite, Abd-Rabbou Mansour Hadi, a nommé, lundi, Khaled Balah nouveau Premier ministre, décision saluée par le mouvement chiite Houthis, dont les combattants contrôlent actuellement la capitale Sanaâ.

Un collaborateur du président a indiqué que le nom de Balah, ambassadeur du

Yémen aux Nations unies, était l'un des trois proposés la semaine dernière par les Houthis après avoir rejeté la nomination d'Ahmed Aouad bin Moubarak à la tête du gouvernement. "Nous pensons qu'il est la personne qu'il faut", a dit Abdelmalek al Edjri, membre du bureau politique du mouvement Houthis. "Sa nomination

aidera le pays à surmonter les difficultés qu'il traverse." Les Houthis refusent de quitter la capitale tant qu'un nouveau gouvernement n'a pas été formé. Né en 1965, Balah, qui a suivi des études en Inde, a été ministre du Pétrole avant d'être nommé ambassadeur aux Nations unies.

Agence

BOLIVIE, PRÉSIDENTIELLE

Pour la troisième fois, Evo Morales élu dès le premier tour

Le président bolivien, Evo Morales, a été élu largement, dimanche 12 octobre, à la tête du pays, pour un troisième mandat de cinq ans. Selon les résultats encore non officiels, il totalise une écrasante majorité des suffrages, soit 61%.

La majorité des six millions d'électeurs se sont montrés reconnaissants envers cet ancien berger de lamas qui a su amener la Bolivie à une stabilité politique et économique sans précédent. « Aujourd'hui nous sommes dignes. Plus jamais nous ne serons mendians, ni humiliés », aime-t-il à répéter après neuf ans à la tête de ce pays enclavé, aux finances détreppées par la nationalisation des hydrocarbures.

Nouveau triomphe du peuple bolivien

Le dirigeant de gauche a dédié cette victoire électorale à ceux qui « luttent contre l'impérialisme », notamment « à Fidel Castro et à Hugo Chavez ». « Merci pour ce nouveau triomphe du peuple bolivien », a-t-il lancé depuis le balcon du palais présidentiel.

Selon les résultats des instituts Mori et Ipsos, relayés par les chaînes de télévision, le président l'emporte largement dans tous les départements du pays, à l'exception du Beni (nord-est), qui va à son rival Samuel Doria Medina, du parti Unité démocrate.

Vote obligatoire dans le pays

Au niveau national, M. Medina remporte 24 % des voix ; l'ex-président conservateur Jorge Quiroga, 9 % ; le candidat du Parti Vert, Fernando Vargas, 3 % ; et le social-démocrate Juan del Granado, 3 %. Ces résultats non officiels portent sur 100 % du décompte des voix. Evo Morales obtiendrait également 111 des 130 députés de la chambre basse et 25 des 36 sièges de sénateurs.

Quelque six millions de Boliviens ont voté dimanche dans le calme. Pour la première fois, plus de 200 000 Boliviens de l'étranger ont pu faire entendre leur voix lors de cette huitième élection depuis le retour à la démocratie. Le vote est obligatoire dans le pays sous peine d'une amende élevée. La consommation d'alcool a été interdite quarante-huit heures avant le suffrage et jusqu'à douze heures après, ainsi que le port d'armes à feu.

Arrivé au pouvoir en 2006 avec 54 % des voix dès le premier tour, Evo Morales avait été triomphalement réélu en 2009 avec 64 % des suffrages. Il est le plus ancien président en exercice du continent. Le premier chef de l'Etat amérindien de Bolivie a affronté les électeurs fort d'une stabilité politique inédite dans un pays qui a connu 160 coups d'Etat depuis l'indépendance, en 1825.

La popularité inoxydable d'Evo Morales

Bleu, blanc, noir... Une marée de drapeaux déferle sur l'immense ville d'El Alto surplombant La Paz, nichée plus bas, à 3 600 m d'altitude. « Ce sont les couleurs du MAS, le Mouvement vers le socialisme, du président Evo Morales », sourit Margot, une jeune commerçante vêtue de bleu pour l'occasion. Mineurs, agriculteurs, fonctionnaires, syndicalistes... Des milliers de Boliviens ont rejoint El Alto, mercredi 8 octobre, pour apporter leur soutien à Evo Morales, à nouveau candidat à la présidentielle prévue dimanche.



« Le président doit rester, car il est de notre côté, du côté des pauvres », affirme Doña Nancy, qui tient un commerce à El Alto. « Evo Morales a réveillé les peuples indigènes et a montré le chemin, il ne peut pas s'en aller maintenant », insiste la cinquantenaire, qui porte fièrement sa pollera, la jupe traditionnelle des femmes de l'Altiplano.

Ancien producteur de coca d'origine aymara, Evo Morales Ayma est le premier président syndicaliste et indigène de Bolivie. Après son impressionnante victoire au premier tour de l'élection en 2005 avec près de 54% des voix, beaucoup se demandaient comment le dirigeant socialiste allait s'en sortir à la tête d'un pays convulsé qui avait vu se succéder deux présidents cette même année. Neuf ans plus tard, Evo Morales a non seulement largement été réélu en 2009, mais il brigue un troisième mandat à la tête d'un pays en pleine croissance, jouissant d'une relative paix sociale.

"Grand constructeur"

"Il y a toujours des conflits dans différents secteurs, mais ils ne remettent pas en cause l'hégémonie du gouvernement", précise le politologue et spécialiste du MAS, Hervé Do Alto. Crédité de plus de 57% des intentions de vote selon les derniers sondages, M. Morales devancerait dimanche de plus de 40 points l'entrepreneur centriste Samuel Doria Medina, son adversaire le plus sérieux. Un taux d'approbation faisant de lui l'un des chefs d'Etat les plus populaires d'Amérique latine.

Les raisons de cette popularité sont nombreuses. Pour Pablo Stefanoni, journaliste argentin et ancien conseiller du dirigeant socialiste, "Evo Morales a gardé son aura de chef populaire" et reste le

"représentant d'un renouvellement de l'élite". Depuis son arrivée au pouvoir, "l'Etat a fait une place aux indigènes et aux paysans, ce qui n'avait jamais été le cas avant", insiste Pablo Stefanoni.

"Il est des nôtres, c'est un président qui est fier de ses origines", salue Clemente Paco, un agriculteur de la province d'Ingavi, venu mercredi à El Alto. "Beaucoup de Boliviens se sentent représentés par le président", souligne, à son tour, le sociologue George Komadina, qui rappelle aussi la reconnaissance internationale dont jouit Evo Morales.

"Les gens voient en Evo Morales un grand constructeur"

Au charme et à l'intelligence politique du président Morales s'ajoutent les bons résultats économiques depuis 2006. En huit ans, le PIB a été multiplié par trois et le taux d'extrême pauvreté est passé de 38% à 21% en 2012. La loi de nationalisation de 2006, conjuguée à une hausse du prix des matières premières (pétrole, gaz, mais aussi étain), a permis à l'Etat d'augmenter les dépenses publiques au profit des plus pauvres. "Cet argent a été redistribué de manière habile dans les secteurs les plus fragiles de la société", explique George Komadina.

Le gouvernement a mis en place des bons d'aide aux personnes âgées et aux enfants scolarisés. Il a construit des écoles, des hôpitaux ou des terrains de jeux. "Résultat, les gens voient en Evo Morales un grand constructeur", analyse M. Komadina. "Dans notre région, il a fait goudronner les routes, a installé le système d'égouts et financé des tracteurs", remercie l'agriculteur Martin M a m a n n i , de la province d'Aromas.

"Enfin de la stabilité"

L'absence d'opposition, faute d'union, ouvre la voie à la victoire annoncée d'Evo Morales, qui, depuis 2009, a gagné le soutien de la population de la riche région de Santa Cruz et des entrepreneurs, qui lui étaient pourtant farouchement opposés dans un premier temps. "Ils ont choisi d'être pragmatiques et de négocier", constate Pablo Stefanoni, qui estime "qu'en plein boom économique, ils n'avaient aucun intérêt à continuer de s'opposer au gouvernement".

Le système de pouvoir mis en place par Evo Morales n'est pas exempt de critiques, notamment dans le domaine de la justice, trop souvent mise au service de l'exécutif. "La corruption au sein des institutions a aussi été dénoncée mais très peu sanctionnée", note George Komadina, dénonçant un "hyper-présidentialisme" alors que le MAS, qui regroupe la majorité des mouvements sociaux, concentre tous les pouvoirs.

Evo Morales a aussi été très critiqué en 2013 pour avoir décidé de la construction d'une route traversant le parc naturel du Tipnis, aux dépens de communautés amazoniennes. Ce projet a entraîné une censure au sein des peuples indigènes et poussé Fernando Vargas à se présenter pour le Parti vert de Bolivie, mais il est crédité d'à peine 1% des intentions de vote. "Moi, je ne trouve pas sain de ne pas avoir plus d'opposants ou de projets d'alternance dans une démocratie", indique un fonctionnaire qui refuse de dire son nom. Peu convaincu par le gouvernement, ce jeune père de famille votera toutefois pour Evo Morales dimanche, "car le plus important pour un pays est qu'il soit stable, qu'il y ait de la continuité. Et, avec ce gouvernement, admet-il, nous avons enfin cette stabilité".

R. I./Agences

Pourquoi grossit-on quand on vieillit ?

Au fil des années, la prise de poids semble inévitable. Pour certaines, le poids augmente progressivement durant toute la vie mais pour d'autres, cela se fait à l'occasion des grossesses et de la ménopause. A plus petite échelle, les hommes sont également concernés, surtout au niveau de la partie abdominale. Que se passe-t-il donc dans l'organisme ?

Avant toute chose, il faut savoir que les femmes ont une quantité de graisse plus importante que les hommes. On estime que 18 à 25 % de leur poids corporel est constitué de tissu adipeux, contre seulement 10 à 15 % chez les hommes. Leurs réserves graisseuses localisées surtout dans le bas du corps (cuisses, hanches, fesses...) ont servi de stocks, durant des millénaires. Elles permettaient d'assurer la survie et la reproduction de l'espèce humaine en cas de famine. Ces réserves de graisse ont donc été conçues pour ne pas disparaître facilement, contrairement à celles des hommes, localisées sur l'abdomen, c'est d'ailleurs pour cette raison que les femmes ont plus de mal à maigrir que les hommes. Ce qui représentait un atout biologique autrefois, est désormais perçu comme un défaut de l'organisme dans nos sociétés d'abondance.

Métabolisme de base, une question de calories

La prise de poids avec l'âge s'explique d'abord par le métabolisme de base. Il représente les calories que l'organisme dépense pour assurer le minimum vital : plus il est faible, et plus on peut prendre de poids. Le principal facteur qui influe sur lui est la proportion de masse musculaire, plus grande chez les hommes. C'est pour cette raison qu'ils ont un métabolisme de base plus élevé que celui des femmes : le cœur et les poumons doivent s'activer davantage pour couvrir toute la masse musculaire.

Exemple :

* Le métabolisme de base d'un homme de 20 ans, mesurant 1 m 80 et pesant 70 kg est d'environ 1510 kilocalories.

* Celui d'une femme de 20 ans, mesurant 1 m 65 et pesant 60 kg est d'environ 1320 calories.



Baisse de la masse musculaire

Avec l'âge, la masse musculaire diminue, entraînant la baisse du métabolisme basal : on estime qu'il diminue de 2 à 3 % par décennie à l'âge adulte. Le nombre de calories dépensées au repos diminue, alors que l'alimentation reste souvent la même. Par conséquent, les calories qui étaient autrefois brûlées par l'organisme, sont stockées sous formes de graisse.

* Il est conseillé aux personnes âgées de plus de 50 ans d'augmenter leur consommation de protéines alimentaires pour freiner la perte musculaire.

Le rôle des hormones dans la ménopause

Lors de la ménopause, la baisse des œstrogènes accélère la perte musculaire au niveau des parties inférieures de l'organisme. Elle va donc amplifier le phénomène expliqué précédemment. La femme ne pouvant plus donner naissance à un enfant, ses réserves graisseuses n'ont plus lieu d'être. Le changement de la silhouette est alors inévitable : les cuisses maigrissent, au contraire de la taille et des hanches qui s'épaississent. La baisse de la masse musculaire entraîne globalement une prise de poids si le même mode de vie est conservé.

* L'augmentation du poids moyen chez les femmes ménopausées varie de 4 kg à 5 kg.

Eviter la sédentarisation

Ces bouleversements hormonaux

sont souvent accompagnés de changements importants dans la vie des femmes concernées (départ des enfants, stress professionnel). Pour éviter une prise de poids, il faut équilibrer son alimentation et surtout augmenter son activité physique. Cela permet de réduire la diminution de la masse musculaire et de maintenir son métabolisme de base.

Une étude menée à Genève a montré l'importance de l'activité physique dans la vie, et particulièrement au moment de la ménopause. Elle a montré que les femmes qui font 20 à 30 minutes d'exercice par jour (marche rapide, course, ...) ne prennent quasiment pas de poids durant cette période difficile.

* Il est important, lorsqu'on vieillit, de consulter un médecin avant de débuter un programme d'entraînement.

Grossesses successives

Il est parfois difficile de revenir au poids précédant la grossesse. Au cours de celle-ci, les hormones ont joué un grand rôle dans l'apparition des "kilos de grossesse". Certaines contribuent à développer l'appétit tandis que d'autres vont amplifier le phénomène de stockage par l'organisme en prévision de l'allaitement. Il est conseillé de reprendre une activité physique après la grossesse. La plupart du temps, on recommande d'attendre 2 mois, après la rééducation périnéale. Cependant, dans le cas d'une césarienne ou d'une épisiotomie, il faudra attendre plus longtemps.

Autres facteurs, l'hypothyroïdie

Ce dysfonctionnement de la glande thyroïde est relativement fréquent. Il entraîne une augmentation du poids et s'accompagne généralement d'une fatigue inhabituelle. Cette affection qui touche surtout les femmes après 50 ans, ne se guérit pas mais se contrôle très bien en prenant quotidiennement des hormones thyroïdiennes de remplacement (ou de substitution).

Perte osseuse

A la perte musculaire, il faut aussi ajouter une légère perte osseuse qui entraîne également une diminution de notre métabolisme de base. Il est donc conseillé d'augmenter son apport en vitamine D, surtout lorsqu'on sait que près de 80% des occidentaux présentent des carences en vitamines D !

Laisser-aller

Au fil des années, le niveau de vie et la situation sociale changent. Cela favorise la sédentarité, la consommation d'aliments raffinés comme les boissons sucrées, le vin, les viandes rouges non transformées... D'autres facteurs interviennent également dans le gain pondéral : le temps passé devant la télévision ou encore l'utilisation de la voiture. Ainsi, la prise de poids avec l'âge n'est pas inéluctable : adapter son alimentation aux besoins de l'organisme et pratiquer une activité physique suffisent à conserver un poids "santé".

Comment savoir si vous souffrez d'obésité ou d'embonpoint ?

Quand on souffre d'obésité et d'embonpoint et qu'on a beaucoup de poids à perdre, par quoi faut-il commencer ?

Comme premier objectif, les experts recommandent de perdre de 5 % à 10 % de son poids¹. Même avec une telle perte, on peut déjà observer plusieurs bienfaits sur la santé, notamment une amélioration du taux de glucose à jeun. Toutefois, pour traiter l'embonpoint et l'obésité, une chose est claire : pas question de privation. Les régimes amaigrissants peuvent conduire à un cercle vicieux. Après une certaine période de privation, on perd du poids, mais suit souvent une période d'abus alimentaires causés par la frustration. Ces abus engendrent un sentiment d'échec, de la culpabilité et une atteinte de l'estime de soi, ce qui peut compliquer considérablement le problème d'obésité. C'est la raison pour laquelle les démarches sérieuses de contrôle du poids doivent éviter, à tout prix, la privation et viser uniquement des changements permanents dans les habitudes de vie.

Recommandations

Avant même d'entreprendre des changements alimentaires, voici de nouvelles habitudes à mettre en place et de nouveaux réflexes à développer dans sa vie quotidienne.

Reconnaître la vraie faim

Les stratégies de gestion du poids ont beaucoup changé ces dernières années. À titre d'exemple, le Groupe d'action sur le poids équilibre avec son programme *Choisir de maigrir*¹ recommande aux nutritionnistes d'enseigner à leurs patients comment être à l'écoute



de leurs besoins physiologiques et psychologiques plutôt que de leur faire suivre des diètes contrôlées en calories.

La plus importante des nouvelles stratégies consiste à apprendre à écouter les signaux de son organisme. Normalement, le corps sait la quantité de nourriture dont il a besoin.

Qu'est-ce que la faim ?

La faim n'est pas un « petit creux » qu'on ressent en regardant la télé, deux heures après le repas. C'est un véritable besoin physiologique, qui se manifeste par des bruits et des contractions dans l'estomac, une minime perte de concentration et une légère baisse de l'énergie. On la ressent généralement de 4 à 6

heures après un repas équilibré.

La faim excessive

Par contre, si on attend trop avant de manger, ou si le repas précédent n'était pas équilibré, les signes d'une faim excessive peuvent se manifester : étourdissements, grande fatigue, maux d'estomac, etc. Ces symptômes désagréables sont absolument à éviter, car c'est votre mécanisme de survie qui se met alors en marche. On tend à manger trop, trop vite et n'importe quoi.

La fausse faim

Il se peut que, sans ressentir aucune faim, on ait une envie impérieuse de manger : parce qu'on s'ennuie, qu'on est stressé ou triste, que c'est le seul plaisir de la journée, que ça sent bon... S'il arrive fréquemment que l'on mange pour des raisons de ce genre, il est temps de reconnaître que ce comportement est néfaste.

La fausse faim cache un problème. La nourriture vient combler un besoin qui n'est pas physiologique : besoin d'affection, d'écoute, de valorisation, de relaxation, de tendresse, de plaisir, etc. Il existe des moyens plus sains de combler ces besoins, par exemple marcher 10 minutes, faire une sieste, appeler un ami, prendre un bain chaud, demander une accolade à son conjoint, pleurer, danser...



Comment évaluer votre faim..



*Mon estomac gargouille

*J'ai une sensation de vide dans l'estomac, parfois accompagnée de petites crampes

*Je ressens une baisse d'énergie, j'ai plus de peine à me concentrer.

Afin d'évaluer votre niveau de faim, prenez l'habitude de mettre une cote à votre niveau de faim avant le repas. Au bout d'un certain temps, la reconnaissance et l'écoute de la faim sera plus naturelle. Le but est d'atteindre le niveau 2.

0 = pas faim du tout

1 = faim à peine perceptible

2 = faim normale (gargouillement, creux à l'estomac, baisse d'énergie)

3 = faim intense

4 = faim incontrôlable

Se rassasier, sans plus

Quand on a bien mangé, assez, mais pas trop, un signal corporel subtil se fait sentir : le corps n'a plus faim. Comme il faut un certain temps après le début du repas pour que cette sensation se manifeste, il est important de manger lentement. Les aliments qui nécessitent beaucoup de mastication, comme les crudités, permettent aussi d'allonger la durée du repas.

La sensation de ventre plein survient plus tard, quand on a mangé à la limite maximale de la capacité de

notre estomac ou davantage. On se sent bourré. Moins subtile, cette sensation comprend une légère nausée. Vaut mieux arrêter de manger avant...

Si vous mangez lentement et que vous êtes attentif à l'émergence de la sensation de satiété ou de rassasiement, il se peut que vous n'avez pas envie de terminer votre assiette. Pratiquer le gaspillage sain des aliments, comme laisser quelques bouchées dans son assiette lorsqu'on n'a plus faim, est une mesure qui aide à perdre du poids.

Exemple de signaux de satiété ou de rassasiement adéquat

*Je n'ai plus faim et je me sens confortable dans mes vêtements

*Mon repas semble moins savoureux qu'aux premières bouchées

*Si on me volait mon assiette à ce moment-ci, ça ne me dérangerait pas

*J'ai retrouvé mon énergie.

Afin d'évaluer votre niveau de satiété ou de rassasiement, prenez l'habitude de mettre une cote à votre niveau de rassasiement après le repas. Au bout d'un certain temps, la reconnaissance et l'écoute du rassasiement sera plus naturelle. Le but est d'atteindre le niveau 2.

0 = pas du tout rassasié

1 = pas tout à fait rassasié

2 = bien rassasié, plaisir gustatif comblé et confortable dans mes vêtements

ments

3 = trop rempli

4 = trop bourré, même nauséux

Trucs pour manger lentement

*Mastiquez chaque bouchée avec les deux côtés de la mâchoire

*Déposez vos ustensiles entre chaque bouchée

*Aussi souvent que vous le pouvez, apportez une minuterie à la table et essayez d'espacer vos bouchées pour manger pendant 20 minutes

*Si vous prévoyez de manger tard, prenez une collation. Cela vous évitera d'avoir trop faim au repas et d'engloutir le contenu de votre assiette en un rien de temps

*Évitez de lire ou de regarder la télévision en mangeant. Restez concentré sur ce que vous mangez, même s'il y a de l'action autour de vous

*Concentrez-vous sur les saveurs.

Découvrir le sens du goût.

Les saveurs procurent beaucoup de plaisir et de réconfort. En y portant attention, nous mangeons moins vite, ce qui évite de manger en trop grande quantité.

Comment y arriver quand on n'a pas l'habitude? Il s'agit d'éduquer ses sens, d'abord en consacrant plus de temps aux repas. Autour de la table, en famille ou entre amis, prenez le temps d'échanger sur votre perception des saveurs. Faites de nouvelles expéri-

ences gustatives : un fromage fin, une bonne huile d'olive ou encore des herbes fraîches.

S'accorder des plaisirs gourmands

S'interdire certains aliments que l'on aime beaucoup, mais qui sont considérés « à proscrire », comme les frites, crée inutilement des moments de frustration qui peuvent engendrer des rages alimentaires.

Pour perdre du poids et surtout ne pas le regagner, il faut cesser la discrimination alimentaire, c'est-à-dire cesser de classer les aliments selon qu'ils sont bons ou mauvais pour la santé.

Apprenez plutôt à composer vos menus quotidiens avec des aliments sains et goûteux.

Réservez de la place, au besoin, à vos plaisirs gourmands, des aliments plus gras ou plus sucrés.

Conseil. Quand vous commandez un sandwich au restaurant, par exemple, plutôt que de faire remplacer les frites par une salade, demandez une demi-portion de frites et une demi-portion de salade si le goût de frites est intense. Et laissez de côté quelques bouchées de sandwich ou encore partagez l'assiette avec la personne qui vous accompagne.

6^e FESTIVAL LUMIÈRE

Sur les traces d'Almodovar

Le Festival Lumière, qui s'est ouvert lundi, braque ses projecteurs sur l'œuvre de Pedro Almodovar pour sa 6^e édition. Cette programmation, toute dédiée aux classiques restaurés du 7^e Art, en fait un des rendez-vous français de la planète cinéophile.

Le réalisateur espagnol de *Volver*, prix du scénario à Cannes en 2006, se verra remettre le Prix Lumière décerné désormais chaque année à une personnalité du cinéma mondial par la manifestation lyonnaise, qui se tient jusqu'au 19 octobre. Symbole de l'émergence de la "Movida" - la nouvelle vague espagnole - et peuplé de personnages exubérants, le cinéma d'Almodovar succède à l'affiche du festival à celui d'autres "monstres sacrés" du grand écran célébrés depuis 2009 : Clint Eastwood, Milos Forman, Gérard Depardieu, Ken Loach et Quentin Tarantino. "Almodovar est à l'Espagne ce que Bergman était à la Suède et Fellini à l'Italie. Il a fait évoluer le cinéma espagnol et représente l'incarnation d'une certaine idée moderne de l'Espagne", analyse Thierry Frémaux, directeur de l'Institut Lumière et organisateur du festival. La projection de *Bonnie And Clyde* (1967), d'Arthur Penn, programmé en ouverture, en présence de l'actrice américaine Faye Dunaway, à laquelle cette 6^e édition rend hommage. La manifestation se clôturera avec *Tout Sur Ma Mère*, autre succès d'Almodovar auréolé du prix de la mise en scène à Cannes en 1999. Outre une partie de la filmographie



pléthorique du cinéaste de la "Movida" - 33 films - les cinéophiles pourront redécouvrir Frank Capra et Claude Sautet au travers de deux rétrospectives composées de succès et de raretés en copies restaurées. Le festival consacre aussi un cycle à Ida Lupino, actrice et réalisatrice américaine de l'après-guerre restée célèbre pour son cinéma chevillé à la cause des femmes. A l'honneur également, le cinéma français des années 30 à 70 et l'invention du western italien avec la projection des plus emblématiques du genre. Au rayon des hommages, à noter ceux rendus à Coluche et à

deux figures de la cinéphilie française : Henri Langlois, fondateur de la cinémathèque française, et Patrick Brion qui anime sur *France Télévisions* depuis 1976 l'émission le "Cinéma de minuit". Enfin, le musicien et compositeur de musique de films, Michel Legrand, donnera une masterclass, de même que la comédienne Isabella Rossellini, le réalisateur Michael Cimino, Warren Lieberfarb - l'inventeur du DVD - ou encore Ted Kotcheff, auteur de *Rambo* (1982) et de "L'Apprentissage de Duddy Kravitz" - Ours d'or à Berlin en 1974 -, dont

on pourra revoir l'un des chefs-d'œuvre méconnus : *Wake In Fright* (1971).

2^e édition du marché du film classique

Du côté des avant-premières, les festivaliers découvriront le dernier film de l'Argentin Damian Szifron, *Relatos Salvajes*, présenté à Cannes et produit par Almodovar. Autre curiosité alléchante : l'acteur star de *Matrix* Keanu Reeves enfilera son costume de producteur pour défendre *Side By Side*, un documentaire attendu de Christopher Kenneally sur les mutations du cinéma. Le Festival a également reconduit cette année son marché du film classique, après une première édition 2013 au bilan très positif selon Thierry Frémaux : 250 professionnels accrédités y sont attendus. Lancé en 2009, le Festival Lumière - trois millions d'euros de budget - se déploie durant une semaine dans toutes les salles de cinéma de l'agglomération lyonnaise. Il est organisé par l'Institut Lumière, cinémathèque vouée aux films de patrimoine située dans le quartier de Lyon où fut inventé le Cinématographe en 1895 et où fut tourné "La Sortie de l'Usine Lumière", premier film de l'histoire du cinéma.

8^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF DE CONSTANTINE

Nesrine Hmidane subjugué le public

La voix suave et envoûtante de la chanteuse libanaise Nesrine Hmidane, malgré la chaleur étouffante de la salle omnisports d'El Khroub qui abrite le 8^e Festival international du malouf, a fait frissonner de bonheur le nombreux public présent. Pour cette quatrième soirée de la manifestation, l'artiste du pays du cèdre a ouvert son répertoire par *Maoutini*, un chant patriotique algérien dont les paroles sont de M'barek Ferhane et la musique des frères Flifel. La chaleur de la voix de Nesrine et les modulations rythmiques des cinq

instrumentalistes qui forment également sa chorale ont titillé le patriotisme des spectateurs qui ont réagi par des applaudissements nourris. La star libanaise a enchaîné avec un 'remake d'un des plus célèbres standards de la grande Fayrouz, *Radjaïne ya hawa*, tout aussi acclamé, avant de reprendre plusieurs autres morceaux d'artistes ayant marqué la scène artistique arabe comme Mohamed Abdelwahab et sa légendaire chanson *Ya Jarat El Oquad*, Oum Kelthoum et sa merveille *Al Atlal*, Farid El Atrache et son inoubliable *Aiyez matansani*. Le jeune chanteur

constantinois, Malek Cheloug, et son association, 3^e au dernier Festival culturel national du malouf organisé récemment au palais Ahmed-Bey, se sont ensuite accaparés la scène pour interpréter une nouba Zidane et un z'djel consacrés à des extraits de la qasida *El fadjr Hhina Ya'achaq*. Clôturant la soirée en beauté, la vedette montante de la chanson andalouse de Constantine, Abbas Righi, à son tour, a su une nouvelle fois subjugué le public en interprétant une nouba Sika *Ya sahib el ouadjh el djamil* qui a fait se lever la salle.

ECOSSE

Un important trésor Viking découvert

"C'est le plus grand trésor d'objets Viking découvert en Ecosse depuis le 19^e siècle. C'est extrêmement important, non seulement pour la Grande-Bretagne mais aussi pour l'Europe occidentale parce que c'est un trésor très inhabituel", a déclaré à l'AFP Stuart Campbell, responsable du service public s'occupant des trésors. Derek McLennan, un homme d'affaires à la retraite de 47 ans, l'a découvert le mois dernier. Il était enterré à seulement 60 cm de profondeur dans le comté de Dumfries,

dans le sud-ouest de l'Ecosse. "Il contient des objets de toute l'Europe. Il y a des amulettes d'Irlande, des bijoux de Scandinavie, des bijoux en or qui sont probablement anglo-saxons et il y a aussi un vase en argent carolingien originaire de ce qui est aujourd'hui l'Allemagne", a détaillé Stuart Campbell. L'emplacement précis de la découverte a été tenu secret afin de permettre aux autorités de préserver le site et de s'assurer qu'il n'accueille aucun autre trésor. "La gamme d'objets est exceptionnelle pour l'Ecosse et très inhab-

ituelle pour tout trésor Viking, quelle que soit son origine", a ajouté le responsable. Le trésor est désormais propriété de la Couronne britannique mais l'auteur de la découverte touchera une indemnité fixée en fonction de la valeur sur le marché de l'art des pièces. Le vase carolingien pourrait valoir à lui seul près de 200.000 livres (250.000 euros). "Les Vikings étaient bien connus pour avoir pillé ces rivages dans le passé mais aujourd'hui, nous pouvons apprécier ce qu'ils ont laissé derrière eux avec ce merveilleux apport au

patrimoine culturel de l'Ecosse", s'est félicité la ministre écossaise de la Culture, Fiona Hyslop. En 2007, deux Britanniques avaient découvert, également grâce à des détecteurs de métaux, le plus important trésor Viking mis au jour en Grande-Bretagne depuis plus de 150 ans, selon le British Museum. Le musée londonien avait alors souligné que ce trésor, constitué de 617 pièces en or et d'une timbale en plaqué-argent, revêtait une importance mondiale.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE CHLEF
NIF: 099802019121723
N° 5353/ DUC/2013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément à l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant la réglementation des marchés publics, Monsieur le Wali de la Wilaya de Chlef représenté par Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint en langue arabe dans le journal national **الميدى** en date du 17 mars 2014 et en langue française dans le journal national "MIDI LIBRE" en date du 17 mars 2014 relatif à la réalisation d'un service inter wilaya de matériels+acquisition d'un groupe électrogène au profit de la (DGSN) que l'évaluation et l'analyse des offres ont donné lieu au choix d'entreprises pour les lots désignée ci-dessous :

Projet	Lot	Nom de l'entreprise retenue	Critère de choix Montant de la soumission après correction en TTC (DA)	Critère de choix		
				La note	Délais	OBS
La réalisation d'un service inter wilaya de matériels +acquisition d'un groupe électrogène au profit de la (DGSN)	Lot Y: Blocs logements d'astreintes+ incinérateur	BOUHADJA MOHAMED NIF: 197202040037935	42.347.389,50	86	14 mois	Moins disant

Tout commissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis et ce conformément aux dispositions citées précédemment et celles de l'article 114 du décret présidentiel précité.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 2306 - Mercredi 15 octobre 2014 - Anep - 150 835

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BEJAIA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AKBOU

AVIS DE RECRUTEMENT

La Directeur de l'établissement public hospitalier d'Akbou wilaya de Béjaïa lance l'ouverture du concours de recrutement dans les grades suivants.

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Biologiste du 2 ^e degré de santé publique	Concours sur titres	Parmi les candidats titulaires d'un Master en biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes : -Microbiologie - Physiologie animale -Biologie de la reproduction/-Neurobiologie moléculaire/-Physiologie pathologie /-Ecologie et environnement/-Contrôle de qualité et analyse /- Ecologie animale/-Sciences du végétal et biotechnologie/-Génie pharmacologique et biochimique/-Parasitologie/-Génétique -Biologie cellulaire/-Biochimie/-Génie biologique		01	EPH d'Akbou	

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation au concours
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou titre reconnu équivalent
- Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes de cursus de formation
- Une copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du services national
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité (moins de 03 mois)
- Deux (02) photos d'identité
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité social, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant

- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité le cas échéant-Tout document relatif aux travaux et études réalisés réalisés par le candidat dans la spécialité : le cas échéant
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale
- Une attestation de membre ALN/OCFLN ou d'enfant de chahid s'il y a lieu
- 02 enveloppes timbrées
- Deux certificats médicaux (médecine générale et phthisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé

Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Un extrait de l'acte de naissance
- Un certificat de nationalité
- Une fiche familiale le cas échéant
- Quatre (04) photos d'identité
- Date d'ouverture du concours : à compter de la date de publication.
- Date de clôture : 20 jours ouvrables après la le publication du présent avis.
- Les dossiers de candidatures doivent être adressés ou déposés à la sous-Direction des ressources humaines de l'établissement public hospitalier d'Akbou wilaya de Béjaïa.
- Observations: Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 2306 - Mercredi 15 octobre 2014 - Anep - 150 919

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Numéro d'identification fiscale : 408020002000047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ
(ERRATUM)

Avis d'Appel d'Offres national Restreint N° 02/DED/ONOU/2014
"Équipement des résidences universitaires"

Conformément aux articles 114 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, l'Office National des Œuvres Universitaires (ONOU) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 02/DED/ONOU/2014 sus-référencé, publié dans la presse nationale suivante :

- El Massa (langue nationale) du 28 mai 2014
- Midi Libre (langue française) du 29 mai 2014

Que l'évaluation des offres conformément au cahier des charges a donné lieu aux résultats suivant le tableau ci-dessous et que le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants :

N°	Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Lot	Opération	Note technique	Montant proposé	Montant corrigé	Délai d'exécution	Durée de garantie	Obs
01	Lot N°03 : Equipement de cafétéria est déclaré infructueux - Offre unique									
02	SARL LIT-MAG	099913026243668	Lot N° 05 : Mateas et accessoires	Equipement de : 81 000 / 200 000 lits	41.45	551 149 110.00 DA	551 149 110.00 DA	11 mois	24 mois	Offre moins disante
03	Lot N°06 : Couvertures et draps est déclaré infructueux									
04	Lot N°11 : Equipement de l'infirmierie est déclaré infructueux									
05	EURL SAMISEC	000216001923961	Lot n°13 : Groupe électrogènes	Equipement de: 200 000 lits	40.79	206 388 000.00 DA	206 388 000.00 DA	02 mois	03 Ans	Offre moins disante
06	Lot N°14 : Ambulances est déclaré infructueux									

*Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de :

- 1-La commission nationale des marchés de fourniture (Ministère des Finances), pour le **Lot n°05** : matelas et accessoires
 - 2-La commission ministérielle des marchés publics (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique) pour le **Lot n°13** : Groupes Electrogènes dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
- *Et l'ONOU invite aussi, les autres soumissionnaires intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières à l'adresse suivante

OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
Sis à la résidence universitaire Taleb Abderrahmane 01 BEN AKNOUN - ALGER

Midi Libre n° 2306 - Mercredi 15 octobre 2014 - Anep - 150 826

QUALIFICATION CAN 2015, ALGÉRIE-MALAWI AUJOURD'HUI À 20H30

Les Verts à un pas de la qualification

La sélection algérienne de football pourra officialiser sa qualification avant l'heure s'il parvient à s'imposer aujourd'hui ou faire match nul au pire des cas, face au Malawi, en match comptant pour la quatrième journée des qualifications pour la coupe d'Afrique des nations 2015.

PAR MOURAD SALHI

Les poulains de l'entraîneur français Christian Gourcuff peuvent, donc, valider prématurément leur ticket qualificatif pour la phase finale de la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2015). Une petite victoire sera largement suffisante au bonheur du capitaine Madjid Bouguerra et ses coéquipiers. Sans sous-estimer l'adversaire, la sélection algérienne part favorite dans ce match d'aujourd'hui au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les Verts, qui restent sur trois victoires de suite, face respectivement à l'Éthiopie (1-2), le Mali (1-0) et le Malawi (0-2), ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Un autre succès ce soir face au Malawi permettra à l'Algérie de se qualifier sans attendre les résultats des deux autres rencontres de ce tour face au Mali à l'extérieur et l'Éthiopie à domicile. Les Algériens qui ont, donc, le moral au beau fixe, aborderont cette quatrième journée avec la ferme intention de maintenir leur bonne dynamique jusqu'au bout. Les spécial-



istes en la matière s'accordent à dire que la sélection algérienne a beaucoup progressé et elle pourra aller loin lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations qu'abritera le Royaume chérifien en 2015. Autrement dit, les camarades du portier Raïs M'bolhi auront une belle carte à jouer cette fois-ci. Ayant atteint brillamment les huitièmes de finale de la Coupe du monde brésilienne, les camarades de Sofiane Feghouli tenteront d'aller le plus loin possible lors de cette CAN. Solides leaders du groupe B avec neuf points sur neuf possibles, les Verts sont bien partis pour réaliser un sans faute lors de ces qualifications. Avec cette retentissante victoire à l'extérieur, la sélection algérienne recevra le Malawi avec la ferme intention de refaire le coup du match aller.

Les verts tenteront également de confirmer leur progression et rester surtout

invincibles. Les trois victoires consécutives n'ont fait qu'augmenter la confiance chez les joueurs et leur donneront des ailes pour aller de l'avant. Cela constitue un apport très important sur le moral des joueurs en prévision de la suite du parcours.

L'adversaire des Algériens est loin de constituer un foudre de guerre, notamment au stade Mustapha-Tchaker de Blida qui connaîtra certainement une grande foule ce soir. Les inconditionnels des Verts comptent envahir déjà la ville des Roses pour pousser leur équipe vers la qualification et l'a fêté tel qu'il se doit. Une chose est sûre, les coéquipiers de Mahrez sont à un seul point de la qualification. N'empêche, les Algériens tenteront de continuer leur bonne marche en avant sous la houlette de l'entraîneur français Christian Gourcuff.

M. S.

Un nul face au Malawi suffira pour la qualification de l'EN

La sélection algérienne de football aura besoin seulement d'un nul face au Malawi mercredi au stade Mustapha-Tchaker à Blida à 20h30 pour assurer sa qualification à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) avant deux journées de la fin des éliminatoires. Leader de son groupe avec 9 points après avoir réalisé un carton plein (3 victoires pour autant de matchs), l'équipe nationale porterait à dix son capital points en cas de nul. Son adversaire du jour, actuellement 3e au classement du groupe B avec 3 points, gagnerait alors une unité supplémentaire. Et même si les Verts perdaient leurs deux derniers matchs, à

domicile contre l'Éthiopie et en déplacement contre le Mali, et que dans le même temps le Malawi remportait ses duels respectivement chez lui contre le Mali et sur le terrain de l'Éthiopie, c'est l'Algérie qui validera son billet pour la CAN. En effet, selon l'article 14 des règlements des éliminatoires de l'épreuve continentale, la Confédération africaine de football (CAF) prendra en considération en premier lieu - en cas où deux ou plusieurs équipes terminent à égalité de points - le nombre d'unités obtenues lors des confrontations directes.

L'Algérie, qui vient de battre le Malawi à Blantyre (2-0) en match comptant pour

la 3^e journée des éliminatoires, sera ainsi avantagée par rapport aux Flames dans le cas où les deux équipes terminent avec 10 points chacune.

Elle deviendrait alors la première nation africaine à se qualifier au prochain rendez-vous continental que devrait organiser le Maroc (le royaume a demandé, cependant, le report de la compétition en raison du virus Ebola et est même prêt à se désister). Le Mali, deuxième, a de fortes chances de décrocher le second billet du groupe, alors que l'Éthiopie, dernière au classement avec un zéro pointé est déjà sortie (ou presque) de la course.

Déclarations

Islam Slimani, attaquant

"Je pense que tous les joueurs sont déterminés et concentrés sur le nouvel objectif à savoir la qualifications à la CAN-2015, mais avant de réaliser cet objectif, il faut battre cette équipe du Malawi mercredi à Blida. Les joueurs étaient très marqués sur le plan physique au match aller, mais la victoire finale nous a fait oublier cette fatigue. Le système de 4-4-2 adopté par le sélectionneur Christian Gourcuff ne me fait pas peur, parce que je suis un attaquant qui s'adapte à tous les schémas tactiques."

Fauzi Ghoulam, défenseur

"Nous allons jouer à domicile et

devant notre public ce qui est motivant pour les joueurs. En match aller, nous avons joué sur un terrain synthétique, ce qui est pénalisant pour développer une meilleure qualité de jeu. Beaucoup de travail reste à faire pour arriver à une meilleure cohésion dans le jeu. Pour le match de samedi, nous allons viser la victoire pour assurer la qualification à la CAN-2015."

Adlene Guedioura, milieu de terrain

"Nous avons ramené un très bon résultat en dehors de nos bases, ce qui va certainement nous encourager pour faire mieux lors du match retour et enchaîner

avec une autre victoire synonyme de qualification à la CAN-2015. Ce sera une occasion pour nous de corriger les erreurs du match aller. Le groupe a très bien récupéré de son déplacement à Malawi."

Riyad Mehrez, attaquant

"Après avoir arraché la victoire en déplacement, maintenant on va se mettre au travail et se préparer soigneusement pour le match retour. Un seul point nous sépare de la qualification à la CAN-2015 au Maroc. Le groupe doit être solidaire pour atteindre cet objectif."

Programme de la 4^e journée

Groupe A :

-Nigeria - Soudan (16h00)
-Afrique du Sud - Congo (18h05)

Classement :

1- Afrique du Sud 7 pts
2- Congo 6 pts
3- Soudan 3 pts
4- Nigeria 1 pt

Groupe B :

-Mali - Ethiopie (18h00)
-Algérie - Malawi (19h30)

Classement :

1- Algérie 9 pts
2- Mali 6 pts
3- Malawi 3 pts
4- Ethiopie 0 pt

Groupe C :

- Lesotho - Angola (16h00)
- Burkina Faso - Gabon (18h00)

Classement :

1- Gabon 7 pts
2- Burkina Faso 6 pts
3- Lesotho 2 pts
4- Angola 1 pt

Groupe D :

- Cameroun - Sierra Leone (16h00)
- Côte d'Ivoire - RD Congo (17h00)

Classement :

1- Cameroun 7 pts
2- Côte d'Ivoire 6 pts
3- RD Congo 3 pts
4- Sierra Leone 1 pt

Groupe E :

- Togo - Ouganda (15h00)
- Ghana - Guinée (16h00)

Classement :

1- Ghana 5 pts
2- Ouganda 4 pts
3- Guinée 4 pts
4- Togo 3 pts

Groupe F :

- Zambie - Niger (16h00)
- Cap Vert - Mozambique (17h30)

Classement :

1- Cap-Vert 6 pts
2- Mozambique 5 pts
3- Zambie 2 pts
4- Niger 2 pts

Groupe G :

- Égypte - Botswana (17h00)
- Tunisie - Sénégal (19h15)

Classement :

1- Sénégal 7 pts
2- Tunisie 7 pts
3- Égypte 3 pts
4- Botswana 0 pts.

LIGUE DES CHAMPIONS

Janny Sikazwe et Bakary Gassama arbitres des finales

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné le Zambien Janny Sikazwe et le Gambien Bakary Papa Gassama pour arbitrer les finales aller et retour de la Ligue des champions d'Afrique entre la formation congolaise de l'AS Vita Club et le club algérien de l'ES Sétif. Pour la finale aller, prévue le 26 octobre à 15h30 au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, l'instance africaine a désigné un trio arbitral zambien sous la conduite de Janny Sikazwe, assisté de ses deux compatriotes Jerson Emiliano Dos Santos et Bruno Tembo. Quant à la finale retour qui aura lieu le samedi 1er novembre à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, elle sera officieusement par le directeur de jeu gambien Bakary Papa Gassama, assisté d'Evarist Menkouande et Dickory Jawo. L'ES Sétif s'est qualifiée pour la finale aux dépens des Congolais du TP Mazembe (2-1, 2-3). De son côté, l'AS Vita Club a sorti la formation tunisienne du CS Sfaxien (2-1, 2-1). Le vainqueur de la double confrontation représentera le continent africain à la Coupe du monde des clubs 2014 prévue du 10 au 20 décembre.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Elabore les stratégies de ventes offensives

- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

- Met en place un réseau de distribution

- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

- Développe et suit les grands comptes

- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste

- 10 ans d'expérience

- Sens de communication

- Capacité de négociation et de persuasion

- Force de persuasion

- Rigueur, adaptabilité et mobilité

- Compétences managériales

- Sens de l'analyse

- Raisonnement inductif et déductif

- Doté d'esprit positif et créatif

- Focalisé sur les résultats

- grande résistance à la pression

- Capacité de détecter et de gérer les problèmes

- Maîtrise du français et de l'outil informatique

- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner-1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

- Etablissement des documents liés au mode de transport

- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement

- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

- Tenue à jour des documents de gestion logistique

- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.

- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE

- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

- Montage et mise en forme du processus HSE.

- Management et Pilotage du Processus de HSE.

- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord

- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.

- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle

- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée

- Dynamique

- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner-1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

- Supervise et contrôle la gestion des agences.

- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives

- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire

- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus

- Maîtrise parfaite de l'outil informatique

- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public

- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

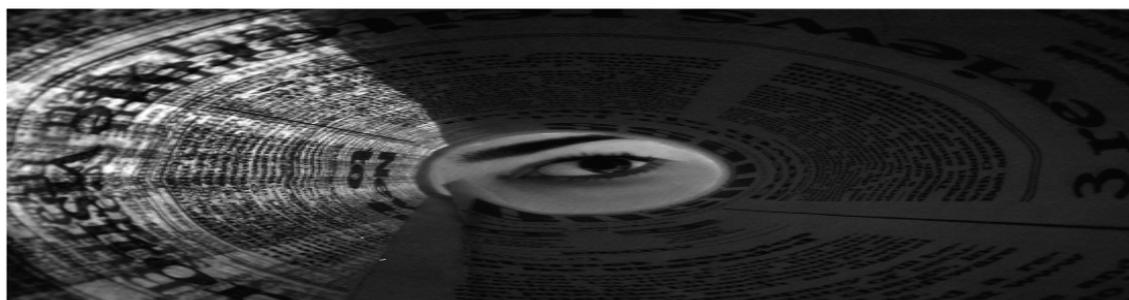
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Chaussons aux épinards



Ingrédients

1 pâte feuilletée
200 g d'épinards
175 g de fromage
1 gousse d'ail
Estragon, persil
1 jaune d'œuf
Sel, poivre

Préparation :

La farce

Porter à ébullition de l'eau dans une casserole et y plonger 3 minutes les épinards pour les faire blanchir

Retirer les épinards et les laisser égoutter 5 minutes.

Placer les épinards, l'ail, l'estragon et le persil dans le bol d'un mixeur

Mixer ou hacher. Ajouter le fromage (le mélange doit être homogène.)

Saler et poivrer le mélange

Préparation des chaussons

Découper des cercles de 5-6 cm de diamètre de la pâte feuilletée
Déposer au milieu de chaque cercle une c. à café de farce

Plier le chausson en 2 et le refermer en pinçant et mouillant les bords avec du jaune d'œuf

Entailler chaque chausson avec un couteau afin de laisser échapper les vapeurs de cuisson
Badigeonner chaque chausson avec du jaune d'œuf pour qu'ils soient bien dorés

Placer les chaussons sur la plaque du four préalablement recouverte d'un filet d'huile ou de papier sulfurisé.

Enfourner 10 minutes dans un four préchauffé à 220°.

Crème glacée au chocolat



Ingrédients

1 litre de lait
100 g de crème fraîche
100 g de sucre
100 g de chocolat noir

Préparation

Mélanger tous les ingrédients dans une casserole.

Faire cuire à feu doux (85° C), sans cesser de remuer jusqu'à ce que la crème nappe la spatule.

Laisser refroidir en remuant de temps à autre.

Verser cette crème dans une sorbetière. Réserver au congélateur à -18° C pendant 4 heures.

Démouler et décorer au sirop de chocolat.

SOINS DU VISAGE

Les bons gestes pour une belle peau

Avoir une belle peau impose de la régularité et de l'application, car toutes les peaux ne sont pas naturellement belles. La peau doit être nettoyée tous les matins et tous les soirs, que l'on se maquille ou non. Voici, en trois étapes, les gestes beauté qui vont vous donner une peau saine. Ceci ne vous prendra que quelques minutes par jour.

Le matin

Pour donner à votre peau les moyens d'affronter les fluctuations climatiques et environnementales de la journée et se débarrasser des impuretés de la nuit (transpiration...):

- faites-vous une exfoliation douce, avec un lait adoucissant en lieu et place du savon, pour bien nettoyer la peau, car la plupart des savons sont fortement alcalin ;

-émulsionner par de larges mouvements circulaires votre exfoliant sur vos joues et l'ensemble de votre visage, comme si vous vouliez faire mousser du savon ;

-insistez un peu plus sur le front, le nez et le menton ;

-évitiez scrupuleusement la région des yeux, beaucoup trop fragile, pour résister à ce traitement quotidien ;
-rincez abondamment.

Le soir

Le soir, même routine pour se débarrasser de toutes les impuretés (fumée, pollution...) de la journée et permettre à la peau de se mettre au calme en se rechargeant en vue du lendemain. Mais aussi pour éviter que les pores ne s'obstruent et pour faciliter l'élimination des cellules mortes en surface de l'épiderme. Ce mélange, associé aux autres impuretés ambiantes, provoque l'apparition de points noirs, comédons et boutons par surinfection. Il s'agit dès lors de procéder à :

- l'élimination au préalable de l'essentiel de votre maquillage avec un papier absorbant ;

-prendre un peu de lait démaquillant dans le creux de votre main, étalez-le rapidement en passant vos mains l'une sur l'autre par deux fois puis émulsionner le produit et le maquillage en larges mouvements circulaires en promenant les paumes de vos mains et vos doigts sur l'ensemble de votre visage ;

- essuyer votre visage, en douceur et sans frotter, avec deux mouchoirs absorbants enroulés autour de vos doigts en face interne (sauf les pouces) ;

- rincer la peau à grande eau, tiède de



préférence ;

-utiliser des crèmes onctueuses ou des gels plus ou moins moussants pour débarrasser l'épiderme des traces éventuelles de maquillage, des sécrétions cutanées de la journée et autres impuretés de l'environnement ;

-sécher en douceur la peau nettoyée avec une serviette sans frotter et mettre une crème ou lotion hydratante adaptée à votre

peau.

SAUCES FROIDES

Mode de préparation

Un peu d'histoire

L'histoire des sauces remonterait au temps de la Rome antique alors que les Romains avaient développé une sauce à base de vin et d'anchois vieillis au soleil pendant quelques mois et qui portait le nom de «liquamen». Cette préparation n'avait qu'un rôle : camoufler le goût et l'odeur de la viande quelque peu avariée que l'on voulait servir à ses invités. C'est aussi un peu pour cette raison que la gelée de menthe a été mariée à l'agneau au Moyen Âge. Le goût sucré de la gelée permettait de masquer le manque de fraîcheur de la viande.

Le bon choix

Il est important de choisir la bonne sauce pour accompagner un plat. Une sauce trop relevée avec du poisson effacera le goût de ce dernier. Une vinaigrette discrète se perdra lorsque elle est servie avec un filet de boeuf cuit sur le grill. Il



faut aussi éviter de «noyer» son mets dans une mer de sauce. Quelques cuillerées suffisent.

Vinaigrettes et sauces

Alors que jadis on ne servait des vinaigrettes qu'avec de la salade, il est commun aujourd'hui d'en verser autour d'un poisson, d'un morceau de poulet ou sur des légumes. La vinaigrette de base, soit 3 c. à table de vinaigre, 1/2 c. à thé de moutarde, une pincée de sel, une pincée de poivre et 1/2 tasse d'huile d'olive peut donner lieu à une foule de combinaisons si on modifie l'essence du vinaigre. On peut aussi, créer des sauces avec un peu d'huile d'olive, du basilic, ou des épinards. Dans une bouteille, on peut également faire macérer dans de l'huile d'olive du thym, des piments forts, ou

Trucs et astuces

Rafraîchir des pommes



Pour redonner un petit coup de fouet à vos anciennes pommes, faites-les tremper quelques instants dans de l'eau bouillante.

Séparer le blanc du jaune d'œuf



Prenez un entonnoir dont l'extrémité est de faible diamètre, mettez le au-dessus de votre saladier. Cassez l'œuf dans l'entonnoir. Le blanc d'œuf s'écoulera beaucoup plus vite.

Faire mûrir des tomates



Placez les tomates pendant quelques jours dans une couverture de laine et laissez les au soleil.

Peler des poivrons



Faites griller vos poivrons sous une flamme vive ou sur la grille du four, puis mettez les dans un sachet plastique hermétique contenant de l'air. La peau se détachera d'elle-même.

Page animée par

Mots Fléchés N°281

équité décoration ↓	revoir son coup fait le ménage ↓	missive tirage au sort ↓	support de gigot sorti ↓	dernière volonté souvent dastulo ↓	chanta comme un oiseau ↓	confir- mées chaînes sans fin ↓
secteurs ecclésias- tiques blâmit ↓			fanatique ↓		image de surdité blonde de pub ↓	
outil à ratisser canaux de salins ↓			endosse ↓	rouspé- tais élu très réduit ↓		c'est l'astate parvien- drons ↓
café ↓	sourire enfantin entéri- nera ↓	posséda ↓		libertaire ↓	enzyme stomacal poètes antiques ↓	
épuise ↓		bénigne ↓	réfléchi- ras arbre à pignes ↓	protège- doigt ↓		dirigeras ↓
protester ↓					base de compte fleur rouale ↓	sous- traire ↓
maison d'indien interdite ↓			éduqua ↓	dresser ↓	affluent du Rhône grand- père ↓	
écousson- nerai ↓	marque d'infinif rassem- blera ↓		prise d' aliments sous sol ↓		avare ↓	chemins ↓
ennuis bruit sec ↓			sein populaire expéri- menta ↓		couleur d'aurore ↓	titre boursier ↓
	te rendras ↓		réipient ↓	terme de tennis c'est moi ↓	élimai ↓	chrome en réactions politi ↓
congelée ↓	bon coup ↓		anti- moine au labo habille ↓	pas très mûr indubi- table ↓	proche adresse ↓	orient ↓
retran- chais véhicule urbain ↓					fil de bombe posses- sif ↓	échine ↓
mauvais élève ↓			dissimu- leraient ↓			

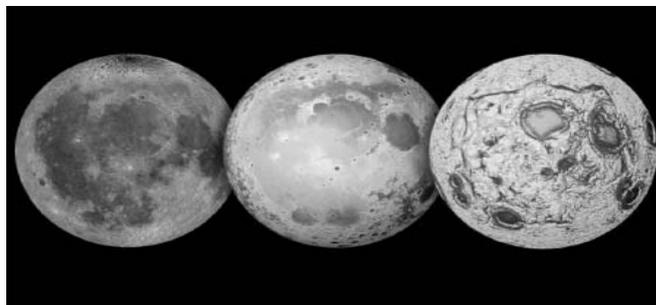
SUDOKU	N°281	SOLUTION SUDOKU N°280	SOLUTIONS MOTS FLECHES N°280																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td><td>2</td><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>4</td><td>2</td><td>3</td><td>5</td><td></td><td>9</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td>6</td><td></td><td>7</td><td>1</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>2</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>8</td><td>3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>9</td><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>				7						7				3	2	6					4	2	3	5		9		5		6		7	1					6						2							8	3					9		2					1		2	5	4	3	7			2	7								<table border="1"> <tr><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>8</td><td>7</td><td>1</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>1</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>5</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>1</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td></tr> <tr><td>3</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td><td>1</td><td>9</td><td>5</td><td>8</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>6</td><td>9</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>3</td></tr> </table>	4	3	6	8	7	1	9	5	2	5	2	9	3	4	6	1	7	8	7	8	1	9	2	5	3	4	6	6	1	7	4	3	2	8	9	5	2	5	8	6	9	7	4	3	1	9	4	3	1	5	8	6	2	7	3	6	2	7	1	9	5	8	4	1	7	4	5	8	3	2	6	9	8	9	5	2	6	4	7	1	3	<p>• V • E • A • S • B • F • S T I N T I N N A B U L A N T • D O U T E • L I T A N I E J E U D I • L U E • S T A R • P R E N A I E N T • A I E C O R • E N E E • A V I S • • C I E R G E • G R I S E R C H E N A L • P R I A I • A • E • T I E D I E • T E S T E S P A R • R E V A I • T I • E M E R I • O R Q U E S Z E L E • A V E N T U R E S • G A R D I E N S • E • P E T A G • A E R E • A S I L E • R E M I S • R A I • D E • P E S O N • A V I D E • C S • M • R E A L E S E • C H U M E S S • C I R E • C H A I • N O U M E A • S C H U S S E T I R A • S A • R A T E S • S T E L E • G O U T • S E</p>
			7																																																																																																																																																																	
7				3	2	6																																																																																																																																																														
		4	2	3	5		9																																																																																																																																																													
5		6		7	1																																																																																																																																																															
	6						2																																																																																																																																																													
					8	3																																																																																																																																																														
		9		2																																																																																																																																																																
1		2	5	4	3	7																																																																																																																																																														
2	7																																																																																																																																																																			
4	3	6	8	7	1	9	5	2																																																																																																																																																												
5	2	9	3	4	6	1	7	8																																																																																																																																																												
7	8	1	9	2	5	3	4	6																																																																																																																																																												
6	1	7	4	3	2	8	9	5																																																																																																																																																												
2	5	8	6	9	7	4	3	1																																																																																																																																																												
9	4	3	1	5	8	6	2	7																																																																																																																																																												
3	6	2	7	1	9	5	8	4																																																																																																																																																												
1	7	4	5	8	3	2	6	9																																																																																																																																																												
8	9	5	2	6	4	7	1	3																																																																																																																																																												

Sur la Lune, l'océan des tempêtes ne serait pas un cratère

Le programme Apollo avait permis de conclure que les cratères ainsi que les mers lunaires résultaient directement des impacts d'astéroïdes et non pas d'éruptions volcaniques.

On revient sur cette hypothèse à propos de l'Océan des tempêtes, la plus grande des mers lunaires. L'étude du champ de gravitation de la Lune réalisée par la mission Gravity Recovery and Interior Laboratory (Grail) fait jouer de nouveau un rôle important au volcanisme.

Pour le cosmographe belge, Michael Florent van Langren (1598-1675), les grandes régions sombres visibles à la surface de la Lune étaient des mers et des océans. L'astronome Giovanni Riccioli (1598-1671) partageait cette idée. La nomenclature qu'il a utilisée à l'époque est toujours en vigueur. Les expéditions lunaires nous ont appris qu'il s'agissait en fait de plaines basaltiques formées par d'anciennes coulées volcaniques. Tout semblait indiquer depuis les missions Apollo qu'elles avaient pris naissance suite aux impacts d'astéroïdes géants il y a des milliards d'années. Mais une publication récente dans le journal *Nature* remet en cause cette interprétation dans le cas de l'Océan des tempêtes, appelé Oceanus



Procellarum par van Langren. Des frontières polygonales incompatibles avec un cratère d'impact Maria Zuber et ses collègues ont en effet découvert une étrange caractéristique des frontières d'Oceanus Procellarum en analysant les données gravimétriques fournies par les deux sondes de la mission Gravity Recovery and Interior Laboratory (Grail). Avant cette mission, les observations semblaient indiquer que ces frontières étaient grossièrement circulaires, ce qui s'accordait avec l'idée qu'il s'agissait d'un astrobème, reste d'un gigantesque impact d'astéroïde. Sous l'effet du choc, le magma avait remonté en surface pour inonder de basalte une région large d'environ 3.200 kilomètres. Toutefois, la connaissance fine du champ de gravité lunaire permet de remonter, en inversant les données gravimétriques, aux distributions de masses lunaires, par exemple à celles que l'on appelle des mascons. Les

planétologues ont ainsi constaté que ces frontières formaient une sorte de polygone avec des bords faisant des angles d'environ 120°, ce qui ne cadre pas avec un bassin d'impact, lequel doit avoir une forme circulaire, tout au moins elliptique. Les chercheurs se sont donc orientés vers une autre hypothèse, que les données de Grail ont permis de tester. Cette image de la Lune est divisée en deux moitiés. La moitié supérieure montre, surlignées en rouge, des anomalies de gravité formant une bordure rectangulaire autour de riverains de la région d'Oceanus Procellarum. La moitié inférieure montre la topographie de la Lune déduite des mesures par altimétrie laser de la sonde LRO.

Le volcanisme, un phénomène fondamental dans le Système solaire

Il semble qu'un large panache de matière chaude, il y a un peu plus de trois milliards d'années, se soit élevé sous la région d'Oceanus Procellarum. Les contraintes mécaniques résultant des différences de température entre la croûte lunaire juste au-dessus du panache et sur les bords de la région de l'Océan des tempêtes auraient conduit à la formation de l'équivalent des rifts volcaniques terrestres, qui sont, eux, en relation avec la tectonique des plaques. Ces zones de fractures ont alors permis au magma de faire éruption en surface et d'immenses coulées de lave se sont alors produites. Pour Maria Zuber, l'origine de ce panache reste énigmatique. Il se pourrait qu'il soit la conséquence d'une instabilité thermomécanique à l'intérieur de la Lune, vestige d'un impact bien antérieur à la formation d'Oceanus Procellarum, que l'on a réussi à dater avec les roches lunaires rapportées sur Terre par Apollo 12. À moins qu'il ne résulte d'une concentration exceptionnelle d'isotopes radioactifs dont la désintégration aurait fourni l'énergie thermique alimentant le panache pendant quelque temps, alors que le reste de la Lune avait déjà largement perdu son stock initial de ces éléments.

Fait remarquable, les données gravimétriques permettent maintenant d'établir un lien entre les structures polygonales de l'Océan des tempêtes et des structures analogues découvertes au pôle sud d'Enclade, la Lune glacée de Saturne. La planétologie comparée fait donc apparaître d'intéressantes simili-

P13, le trou noir glouton qui dépasse la luminosité critique d'Eddington

Lorsqu'il est compact, tels les trous noirs, les étoiles à neutrons et les naines blanches, est un mécanisme particulièrement efficace pour produire du rayonnement. Dans le cas des deux premiers, c'est l'association à une masse d'hydrogène donnée qui est plusieurs dizaines de fois plus efficace que sa conversion en hélium par fusion au cœur des étoiles. On sait depuis longtemps que l'accrétion de matière est un bon moyen pour expliquer l'existence de sources particulièrement lumineuses dans le domaine des rayons X. On peut d'ailleurs détecter des trous noirs de cette façon, lorsqu'ils sont en train d'avaler la matière provenant d'une étoile compagne dans un système binaire. Les premiers travaux sur l'accrétion de gaz par un astre sont ceux de Hoyle et Littleton en 1939 puis de Hoyle et Bondi en 1944. Salpeter a étudié cette question dans le cas des trous noirs en 1964 mais il a fallu attendre 1969 pour qu'un premier modèle de disque d'accrétion soit construit autour d'un tel objet par Lynden-Bell. Les trous noirs géants sont les ogres les plus monstrueux du zoo cosmique, sans être pour autant des armes de destruction massive. Les jets de matière qu'ils produisent auraient contribué à allumer les premières étoiles et à former les premières galaxies.

La limite d'Eddington

En 1921, le grand astrophysicien Arthur Eddington a découvert qu'il existait une limite maximale à la luminosité d'une étoile de masse donnée. Cette limite porte aujourd'hui son nom. L'existence d'une telle loi n'est pas difficile à comprendre. Le rayonnement exerce une pression et si cette pression est suffisamment importante, elle peut contrecarrer l'effondrement gravitationnel de la matière. C'est précisément ce qui se passe avec les étoiles lorsqu'elles sont stables. Mais si le rayonnement est trop intense, il peut vaincre la force d'attraction et souffler l'étoile. On peut trouver une limite d'Eddington pour la luminosité d'un astre en train d'accréter de la matière. Cette limite est d'autant plus importante que la masse de l'objet accrétant est élevée.

Un groupe d'astrophysiciens vient de publier dans *Nature* un article concernant l'une des sources X ultralumineuses connues. Il s'agit en l'occurrence de P13, située dans la galaxie NGC 7793 distante de la Voie lactée d'environ 12 millions d'années-lumière. Cet objet est tellement lumineux que l'on pensait avoir affaire à un trou noir de masse intermédiaire accrétant de la matière. Il ne devait donc pas s'agir d'un trou noir stellaire laissé par l'explosion d'une étoile devenue une supernova SN

II. Pour en avoir le cœur net, les chercheurs ont entrepris de mesurer la masse de P13.

Une accrétion supercritique autour d'un trou noir

Pour cela, ils ont mis à profit le fait que la luminosité d'une partie de la supergéante de type B9 Ia orbitant autour de P13 qui l'éclaire, car il est bien plus lumineux qu'elle, variait périodiquement en raison de cette révolution. Par ce détour astucieux, ils ont pu calculer que cette étoile, qui est 20 fois plus massive que notre Soleil, boucle son orbite en 64 jours autour de P13. On arrive finalement à en déduire que la masse du trou noir doit être inférieure à 15 fois celle de notre étoile. Il s'agit donc bel et bien d'un trou noir stellaire. Mais il faut alors en conclure que P13 accrète du gaz à une vitesse dix fois trop élevée pour être compatible avec la limite d'Eddington concernant un astre d'une telle masse.

Pour les chercheurs, aucune loi de la physique n'est cependant violée. La limite d'accrétion d'Eddington concerne initialement le cas où l'effondrement de la matière vers l'astre central est à symétrie sphérique.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Ondes radio

Inventeur : Heinrich Hertz Date : 1888 Lieu : Allemagne

Votre téléphone portable, votre radio, votre borne Wi-Fi, votre micro-onde... tous ces objets n'auraient pas pu voir le jour sans la découverte des ondes radio. Ces ondes qui se déplacent à une vitesse folle permettent de transmettre des messages dans l'air.



ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS

20h50



L'affaire Leulmi : séducteur ou prédateur ? Dans le box de la cour d'assises de Versailles un homme de 34 ans surnommé le barbe bleue de l'Essonne par la presse : Jamel Leulmi. Accusé d'assassinat, de tentative d'assassinat, de vol et d'escroquerie à l'assurance, le garçon clame son innocence. Face à lui, la mère de Kathlyn, sa première femme, qui a trouvé la mort suite à un accident de vélo et Julie Derouette, une jeune mère célibataire, victime elle aussi d'un accident de la route dont elle a réchappé. «Un tueur à l'affût.» A Philadelphie en Pennsylvanie, Shannon Schieber, une étudiante de 23 ans est retrouvée morte dans son appartement : elle a été violée puis étranglée

THE COVER : QUI FERA LA MEILLEURE VERSION ?

22h30



Les plus grands tubes comme vous ne les avez encore jamais entendus ni jamais vus : un groupe de copains qui détourne Katy Perry en polkarock, un adolescent qui joue d'un instrument hors du commun, des fermiers transformés en rois de la folk... Des «covers» étonnants et talentueux, sélectionnés aux quatre coins du monde. De tous les âges et de tous les styles, 12 performances pour le premier grand show de reprises musicales. De Claude François aux Black Eyed Peas, des versions réinterprétées de façon insolite pour surprendre, amuser et même émouvoir. Au final, un seul gagnant, élu en direct par les téléspectateurs de D8 grâce à une application gratuite

LES HOMMES DE L'OMBRE CHANTAGE

20h45



L'Élysée découvre que Bakian est un traître et qu'il négocie en fait pour le compte des terroristes. Mais ce n'est pas tout. Quelques années auparavant, Gabrielle a eu recours à son aide pour adopter son fils. Bakian la fait désormais chanter et réclame au gouvernement français la libération d'un leader terroriste

LE GRAND TOUR NORVÈGE, NORMANDIE, SICILE : DES VIKINGS AUX...

20h45



Avec ses vallées, ses cols et ses sommets à plus de 4 000 mètres, la Savoie possède un patrimoine naturel exceptionnel. Mais cet ancien duché, resté indépendant pendant plus de six cents ans, est aussi riche d'une identité culturelle remarquable, comme en témoignent les châteaux qui subsistent. Cédric Brunier, un historien de la région, fait ainsi découvrir ces trésors d'architecture médiévale lors d'un survol aérien qui nous conduit jusqu'au château de Miolans, à côté de Chambéry. En Haute-Savoie, le Conservatoire des espaces naturels a initié il y a douze ans un programme d'études des lacs d'altitude. Des recherches qui permettent de mieux protéger ces sentinelles de la nature

LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

VIRGIN SUICIDES

22h55



Dans une petite ville américaine du Michigan, dans les années 1970, tous les garçons sont fascinés par les cinq soeurs Lisbon, filles de l'étrange professeur de mathématiques de l'école et de sa très stricte épouse. Les soeurs rayonnent d'une beauté mystérieuse et font naître chez leurs pairs des sentiments jusque-là inconnus : le désir, l'attrance, la convoitise. Quand la plus jeune d'entre elles, Cecilia, 13 ans, se suicide, l'obsession qu'elles inspirent ne cesse de croître, aiguillonnée par l'énigme familiale

LE PETIT LIEUTENANT

20h45



Fraîchement diplômé de l'école de police de Cannes-Ecluse, Antoine Derouère choisit d'être affecté à Paris. Il quitte Le Havre et intègre la 2e division de la P.J., placée sous la direction de Caroline Vaudieu, figure du métier qui a dû s'arrêter quelque temps pour régler des problèmes d'alcoolisme. Antoine est bien accepté au sein de l'équipe de la Crim', qui réunit aussi le sympathique Solo, d'origine nord-africaine ; Louis, brave et placide ; Morbè, plutôt réactionnaire, et Belval, véritable baroudeur. Il apprend la réalité de ce métier, souvent insoupçonnée pour lui, avec ses permanences au standard téléphonique et ses nuits de veille

LE MEILLEUR PÂTISSIER LES GÂTEAUX D'ICI ET D'AILLEURS

20h50



Les dix pâtisseries amateurs encore en lice vont nous faire voyager autour de 3 épreuves dédiées aux gâteaux d'ici et d'ailleurs. Direction l'Italie pour l'épreuve du classique revisitée. Les pâtisseries vont devoir réinventer, tant sur le goût que sur la forme, l'un des desserts préférés des Français : le tiramisù. À eux d'être inventifs et originaux, tout en respectant les 3 fondamentaux de la recette : le bûche à la crème mascarpone. Pour l'épreuve technique, une épreuve jugée à l'aveugle. Mercotte a soigné ces chers pâtisseries en dénichant une recette oubliée, tout droit sortie de son vieux grimoire : le russe, gâteau à base d'amandes et de noisettes

BLACKLIST BERLIN (N°8)

20h50



Paul Blankenship, un convoyeur de fonds, s'écroule au milieu de la Westland Bank, atteint d'un virus mortel. Le Cullen. Allen fait un briefing au FBI, elle présente sa démission en présence de Reddington. Mais celui-ci annonce qu'une sorte de guerre bactériologique est en cours, qui a pour but final de l'éliminer. La mort de Blankenship est liée à cette guerre menée par un ennemi dont Reddington ignore le nom. Red emmène finalement Liz, rendre visite au docteur Bruce Sanders, qui a travaillé sur le virus Cullen et qui est actuellement dans un hôpital psychiatrique. Dans le même temps, Tom arrête Jesse, qui le suivait pour le compte de Reddington

Web : www.lamedi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lamedi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lamedi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lamedi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SCA Bazarbah : 0210007110000214 cte 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Adele

Elle pourrait rejoindre
le label Sony Music pour
100 millions d'euros

*Adele semble avoir
des conflits
d'intérêts avec son
label XL
Recordings. Elle a
eu une offre de 100
millions d'euros par
le label Sony.*



Gisele Bündchen

la top la mieux payée
du monde

Gisele Bündchen gagnerait 95.000 euros par jour selon les dernières estimation du magazine Forbes.
Une très belle somme qui la place loin devant ses concurrentes.



Stromae

il possède enfin sa
statue au Musée
Grévin !

Le clone de cire du
chanteur belge
Stromae vient d'entrer
au musée Grévin.
L'inauguration de la
statue a eu lieu
dimanche soir, en
présence de l'artiste
ainsi que de Line
Renaud.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	05h23
Dohr	12h34
Asr	15h43
Maghreb	18h17
Icha	19h35

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N°2306 | Mercredi 15 octobre 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

EPIDEMIE D'EBOLA

Elle met en lumière les inégalités croissantes dans le monde

La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Margaret Chan, a déclaré, lundi, que l'épidémie d'Ebola mettait en lumière les risques que font peser les inégalités croissantes dans le monde. "Dans ma longue carrière dans la santé publique, je n'ai jamais vu une crise sanitaire susciter une telle peur et une telle terreur, bien au-delà des pays affectés", a dit Mme Chan dans un discours lu par le directeur exécutif de son bureau à l'OMS, Ian Smith, lors d'une session d'un comité régional de l'Organisation à Manille, aux Philippines. "Je n'ai jamais vu une telle crise sanitaire menacer la survie de sociétés et de gouvernements dans des pays déjà très pauvres. Je n'ai jamais vu une maladie infectieuse contribuer de la sorte à une éventuelle défaillance de l'Etat", a-t-elle ajouté. Selon la directrice générale de l'OMS, "l'épidémie met en lumière les risques que font peser les inégalités économiques et sociales grandissantes dans le monde. Les riches reçoivent les meilleurs soins. On



laisse mourir les pauvres". Mme Chan a également noté que "les rumeurs et la panique se propagent plus vite que le virus et que cela coûte de l'argent". La Banque mon-

diale estime que 90% des pertes économiques lors d'une flambée épidémique sont dues aux tentatives irrationnelles et sans coordination du grand public pour éviter l'in-

fection.

Autre leçon tirée par la directrice générale : "Quand un virus mortel et redouté frappe les pauvres et échappe à tout contrôle, le monde entier est mis en danger." Selon elle, "des décennies de négligence des systèmes et services sanitaires de base signifient qu'un choc, tels qu'un événement météorologique extrême dans un climat en évolution, un conflit armé, ou une maladie hors de contrôle, peuvent mettre un pays fragile à genoux".

Elle a également noté qu'Ebola est apparue il y a près de 40 ans mais qu'aucun vaccin ni médicament n'a été fabriqué depuis. "Parce qu'Ebola a été confinée historiquement et géographiquement aux pays pauvres africains", a-t-elle dit. "Une industrie obsédée par le profit n'investit pas dans les produits pour des marchés qui ne peuvent pas payer." La conclusion pour elle est que "le monde est mal préparé pour répondre à toute urgence de santé publique grave, durable et dangereuse".

CRUE DE OUED AÏN FEKKANE

60 ovins emportés par les eaux

Une soixantaine d'ovins ont péri suite à la montée des eaux de oued Aïn Fekkane, dans la wilaya de Mascara, provoquée par de fortes pluies orageuses qui se sont abattues sur la région dans la nuit du dimanche à lundi, a-t-on appris de la cellule d'information de la Protection civile. Un éleveur de la commune de Aïn Fekkane a indiqué que ces ovins sont morts suite à l'inondation du lieu de pâturage se trouvant aux abords de l'oued. Les eaux ont emporté 70

têtes d'ovins, dont 10 moutons ont été sauvés, a-t-il ajouté. Les agents de la Protection civile ont mené 99 interventions pour évacuer les eaux pluviales des maisons inondées dans les communes de Ghriiss, Matemore et Aïn Fekkane. Aucune perte humaine n'a été déplorée, a-t-on indiqué à la cellule d'information de la direction de la Protection civile. La pluviométrie enregistrée dans la nuit du dimanche à lundi dans la wilaya de Mascara a atteint 31 millimètres.

HASSI-BAHBAH

Crash d'un avion militaire de type Soukhoï

Un avion bombardier de type Soukhoï des Forces aériennes algériennes s'est écrasé lundi après-midi lors d'un exercice d'entraînement au niveau du Polygone central de l'Air à Hassi-Bahbah/1^{re} région militaire, causant la mort de ses deux membres d'équipage, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Lors d'un exercice d'entraînement au niveau du Polygone central de l'Air à Hassi-Bahbah/1^{re} Région militaire, un avion bom-

bardier de type Soukhoï (Su-24) des Forces aériennes algériennes s'est écrasé, aujourd'hui lundi 13 octobre 2014 à 15h09", précise la même source. "L'accident a causé la mort des membres d'équipage de l'avion, en l'occurrence le pilote et l'officier navigateur système", note le communiqué. "Suite à ce tragique accident, une commission d'enquête a été désignée pour déterminer ses causes et ses circonstances", ajoute la même source.

NOUVELLE PROMOTION OOREDOO BUSINESS

Un router Wifi 3G++ offert pour toute souscription au Pack N'ternet 3G à partir de 1.000 DA

Ooredoo répond aux attentes de ses clients Entreprises et leur propose du 12 octobre au 10 novembre 2014 (inclus), une offre promotionnelle inédite avec un routeur Wifi 3G++ offert pour toute nouvelle souscription au Pack Internet 3G. Ainsi, durant cette période promotionnelle, les clients Entreprises, pourront bénéficier gratuitement d'un routeur Wifi 3G++ de grande marque, en souscrivant tout simplement aux

forfaits Internet de Ooredoo à 1 Go, 3 Go, 4,5 Go et 6 Go. Cet équipement moderne permet une connexion Wifi avec diffusion de l'Internet haut débit 3G++ pour plusieurs collaborateurs à la fois. Cette offre est destinée aux clients Ooredoo à travers les 19 wilayas couvertes par le réseau 3G++ de Ooredoo. Grâce à ses solutions pratiques de connectivité et ses offres avantageuses, Ooredoo Business est le partenaire de choix des professionnels.

ENCOURAGEMENT DES ACTIVITÉS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Plus de 32 millions de dinars dégagés à Béchar

Un montant de plus de 32 millions de dinars est dégagé par la wilaya de Béchar pour l'encouragement des activités littéraires, artistiques et scientifiques, a-t-on appris mardi auprès des services de cette institution locale. Dégagée au titre du budget complémentaire de 2014, cette enveloppe permettra le financement de projets émanant des associations locales et destinés à la promotion de leurs activités, notamment en direction des jeunes, a-t-on précisé. Divers travaux artis-

tiques, littéraires et scientifiques seront ainsi financés à travers cette enveloppe dégagée avec l'approbation de l'Assemblée populaire de wilaya, dans le but d'encourager la créativité intellectuelle, culturelle et artistique dans la wilaya. La wilaya a aussi dégagé, sur le même budget, une enveloppe de 91 millions DA pour le développement du secteur de l'artisanat et du tourisme, dans le cadre des efforts visant la promotion des activités artisanales et des métiers, selon les services de la wilaya

Décès du moudjahid Zoubir Bouadjadj à l'âge de 89 ans

Le moudjahid Zoubir Bouadjadj, 89 ans, est décédé hier matin, des suites d'une longue maladie en son domicile à Hydra, a-t-on appris auprès de son ami et compagnon d'armes, Athmane Belouizdad. Le défunt, membre du groupe des 22, est considéré comme une des figures de proue de la révolution algérienne. Zoubir Bouadjadj a rejoint les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) en 1942, dans La Casbah, et a participé à la manifestation du 1^{er} mai 1945. Il a rejoint le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), devient membre du groupe des 22 et participe

au congrès des centralistes en août 1954 à Alger. Il fut un acteur très actif de la Révolution en tant que chef de secteur. Il a été arrêté le 6 novembre 1954 et condamné à la perpétuité et ne sera libéré qu'après les accords d'Evian en 1962. A l'indépendance en 1962, Zoubir Bouadjadj est député à l'Assemblée nationale, membre du comité central et responsable de la fédération du parti du Front de libération nationale (FLN) du Grand Alger. Il sera inhumé aujourd'hui après la prière du Dohr au cimetière de Sidi M'hamed à Alger.

TRANSFERT FRAUDULEUX DE MONNAIE

10.700 euros saisis à l'aéroport de Tlemcen

Une somme de 10.700 euros, destinée à un transfert frauduleux vers l'étranger, a été saisie dimanche à l'aéroport Messali-Hadj de Tlemcen, a-t-on appris de la direction régionale des Douanes. Cette

somme a été découverte par les douaniers chez un voyageur en partance vers la France, a-t-on ajouté. La valeur de la somme saisie est estimée à 1.111.623 DA et l'amende douanière à 3.334.869 DA.